

Sommaire des Annexes :		page 1
Glossaire		page 2
Annexe 1.	Caractérisation UR	page 5
Annexe 2.	Axes scientifiques	page 6
Annexe 3.	Internationalisation doctorat	page 11
Annexe 4.	DAR	page 15
Annexe 5.	Budget CR	page 17
Annexe 6.	Modèle répartition dotations UR	page 18
Annexe 7.	Ressources propres des UR	page 19
Annexe 8.	Guide règlement intérieur	page 24
Annexe 9.	Modèle décharge DU	page 31
Annexe 10.	Rattachement EC par UR et UFR	page 33
Annexe 11.	Décharge sur projet	page 34
Annexe 12.	Les études doctorales	page 35
Annexe 13.	Bilan_OpenAccess_Revues	page 44

## Glossaire

AAE	Attaché-e d'Administration de l'État
AEF	Apprentissage, Enseignement, Formation
AISND	Aide à l'Installation des Nouveaux Doctorants
ALL	Arts Lettres Langues
AMID	Aide à la Mobilité Internationale des Doctorants
AMNAD	Aide à la Mobilité Nationale des Doctorants
ANITI	Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute
ANR	Agence Nationale de la Recherche
Arpège	Réseau universitaire d'études Approches pluridisciplinaires en études de genre
ASI	Assistant-e Ingénieur-e
BAP	Branches d'Activité Professionnelle
BECO	Bébé, Petite Enfance en Contextes
BIATSS	Personnels Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé et des Bibliothèques
C	Chercheur-e
CAC	Conseil Académique
CAS	Cultures Anglo-Saxonnes
CCU	Cognition, Comportements et Usages
CDU	Contrat Doctoral Unique
CEIIBA	Centre d'Études Ibériques et Ibéro-Américaines, cultures romanes, et amérindiennes
CEJ	Centre d'Études Japonaises
CERCO	Centre de Recherche Cerveau et Cognition
CEREQ	Centre d'Études et de Recherche sur les Qualifications
CERPPS	Centre d'Études et de Recherches en Psychopathologie et Psychologie de la Santé
CERTOP	Centre d'Étude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir
CETIM	Centre de Traduction, d'Interprétation et de Médiation Linguistique
CIAM	Centre d'Initiatives Artistiques du Mirail
CIMES	Centre International des Montagnes du Sud
CLLE	Cognition, Langues, Langage, Ergonomie
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CNU	Conseil National des Universités
COMUE	Communauté d'Universités et Établissements
CPER	Contrat Plan État Région
CPRS	Centre de Promotion de la Recherche Scientifique
CR	Commission Recherche
CR	Chargé-e de Recherche
CRCT	Congé de Recherche pour Conversion Thématique
CREG	Centre de Recherches et d'Études Germaniques
CRISO	CRéation et Innovation Sociétale
DAM	Département Documentation, Archives, Médiathèque et Édition
DAR	Direction de l'Appui à la Recherche
DEFLE	Département d'Études du Français Langue Étrangère
DPO	Délégué-e à la Protection des Données
DR	Directeur-riche de Recherche
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
E	Enseignant-e
EA	Équipe d'Accueil
EC	Enseignant-e-Chercheur-e
ED	École Doctorale
ED AA	École Doctorale Aéronautique-Astronautique
ED ALLPHA	École Doctorale Arts, Lettres, Langues, Philosophie, Communication
ED CLESCO	École Doctorale Comportement, Langage, Education, Socialisation, Cognition
ED GEET	École Doctorale Génie Electrique, Electronique, Télécommunications : du système au nanosystème
ED TESC	École Doctorale Temps - Espaces - Sociétés - Cultures
EDR	Espace Documentation Recherche
EDSYS	École Doctorale Systèmes
EDT	École des Docteurs de Toulouse

EFTS	Éducation Formation Travail Savoirs
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
ENSAV	École Nationale Supérieure d'AudioVisuel
ENSFEAT	École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole de Toulouse
EPST	Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique
ERC	European Research Council
ERRAPHIS	Équipe de Recherche sur les Rationalités Philosophiques et les Savoirs
ESGBU	Enquête statistique générale auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur
ESPE	École Supérieure du Professorat et de l'Éducation
ESR	Enseignement Supérieur et Recherche
FRAMESPA	France, Amériques, Espagne – sociétés, pouvoirs, acteurs
GEODE	Géographie de l'Environnement
GIS	Groupement d'Intérêt Scientifique
H-SHS	Humanités, Sciences humaines et sociales
H2020	programme européen Horizon 2020
HAL	Hyper Article en Ligne
HDR	Habilitation à Diriger les Recherches
hETD	heure Équivalent Travaux Dirigés
IDA	Institut Des Amériques
IDEX	Initiative d'Excellence
IFERISS	Institut Fédératif d'Études et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société
IFMI	Institut de Formation de Musiciens Intervenant à l'école
IGR	Ingénieur-e de Recherche (ITRF)
IMT	Institut de Mathématiques de Toulouse
INALCO	Institut National des Langues et Civilisations Orientales
INEE	Institut écologie et environnement
INPT	Institut National Polytechnique de Toulouse
INRAP	Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
INSERM	Institut National de la Santé Et de la recherche Médicale
INSHS	Institut des sciences humaines et sociales
INSPIRE	Institut pour la prévention, le vieillissement en santé et la médecine régénérative
INUC	Institut National Universitaire Champollion
IPEAT	Institut Pluridisciplinaire pour les Etudes sur les Amériques à Toulouse
IR	Ingénieur-e de Recherche (ITA)
IRIT	Institut de Recherche en Informatique de Toulouse
IRPALL	Institut de Recherche Pluridisciplinaire en Arts, Lettres et Langues
IRT	Institut Régional du Travail d'Occitanie
IS3CT	Institut des Sciences du Cerveau, de la Cognition et du Comportement de Toulouse
ISCID	Institut Supérieur Couleur Image Design
IST	Information Scientifique et Technique
ISTHIA	Institut Supérieur du Tourisme de l'Hôtellerie et de l'Alimentation
ITA	Ingénieurs et personnels techniques de la recherche des EPST
ITRF	Ingénieurs et Techniciens de Recherche et de Formation
IUF	Institut Universitaire de France
LAAS	Laboratoire d'Analyse et d'Architectures des Systèmes
LABCOM	Laboratoire Commun
LABEX SMS	Laboratoire d'Excellence Structurations des Mondes Sociaux
LARA-SEPPIA	Laboratoire de Recherche en Audiovisuel – Savoirs, Praxis et Poïétiques en Art
LCPI	Laboratoire Clinique Psychopathologique et Interculturelle
LERASS	Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales
LEREPS	Laboratoire d'Études et de Recherches sur l'Économie, les Politiques et les Systèmes sociaux
LETRA	Laboratoire d'Études Techniques et de Recherche en Audition
LISST	Laboratoire Interdisciplinaire, Solidarités, Sociétés, Territoires
LLA-CREATIS	Lettres, Langages et Arts – Création, Recherche, Emergence en Arts, Textes, Images, Spectacles
LPS-DT	Laboratoire de Psychologie de la Socialisation – Développement et Travail
MAP	Mapping Ancient Polytheisms
Mcf	Maître-sse de Conférences

MDR	Maison de la Recherche
MIB	Maison Intelligente de Blagnac
MITT	Mathématiques, Informatique, Télécommunications de Toulouse
MSHS-T	Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse
OHM	Observatoire Homme Milieu
OVALIE	Plateforme expérimentale destinée à l'étude des comportements alimentaires
PAE-MIP	Plateforme ArchéoScience-Environnement Midi-Pyrénées
PEDR	Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche
PI-CDM	Plateforme d'Innovation Couleur Design Matériaux
PIA	Programme des Investissements d'Avenir
PLH	Patrimoine, Littérature, Histoire
Pr	Professeur·e
PRAG	Professeur·e Agrégé·e
PRCE	Professeur·e Certifié·e
RESCAM	Réseau interuniversitaire d'écoles doctorales Création, Arts et Médias
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RIMEC	Réinventer le MEdia Congrès
RSSI	Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information
SATT	Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies
SCD	Service Commun de Documentation
SES	Sciences Espaces Sociétés
SHS	Sciences Humaines et Sociales
SPI	Sciences Pour l'Ingénieur·e
TA2D	Plateforme numérique des outils d'aide à la décision Transition du Tourisme
TONIC	Toulouse Neuro Imaging Center
TRACES	Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UFTMIP	Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées
UMR	Unité Mixte de Recherche
UPR	Unité Propre de Recherche
UPS	Université Paul Sabatier
UR	Unité de Recherche
UT2J	Université Toulouse Jean Jaurès
VP	Vice-Président·e, Vice-Présidence
ZRR	Zone à Régime Restrictif

Centre d'Études Ibériques et Ibéro-Américaines, cultures romanes, et amérindiennes – CEIIBA (UR)

*Constructions culturelles ; Langues ; Littératures ; Civilisations ; Etudes genre ; Mondes ibériques et ibéro-américains*

Centre d'Études et de Recherches en Psychopathologie et Psychologie de la Santé – CERPPS (UR)

*Troubles du développement ; Santé, Ethique des soins ; Prévention ; Psychopathologie ; Psycho gérontologie*

Centre d'Étude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir – CERTOP (UMR)

*Travail, Formation, Education ; Santé, Alimentation ; Environnement, Développement durable, Transitions ; Etudes de genre ; Action publique, Gouvernance, Usagers*

Centre de Recherches et d'Études Germaniques – CREG (UR)

*Études germaniques ; Liens intergénérationnels et mécanismes de la transmission ; Réactualisation des mythes politiques ; Mises en scène de la mémoire collective ; Transmission des savoirs*

Cognition, Langues, Langage, Ergonomie – CLLE ( UMR)

*Cognition ; Langues ; Langage ; Ergonomie*

Cultures Anglo-Saxonnes – CAS (UR)

*Littérature ; Civilisation ; Linguistique ; Arts ; Culture et sociétés du monde anglophone (Royaume Uni, Etats-Unis, Commonwealth)*

Education Formation Travail Savoirs - EFTS (UMR)

*Sciences de l'éducation ; Enseignement et apprentissage ; Professionnalisation ; Accompagnement du changement ; Mise en jeu des savoirs*

Equipe de Recherche sur les Rationalités Philosophiques et les Savoirs – ERRAPHIS (UR)

*Arts et Philosophie ; Genre ; Classe ; Race ; Savoir théoriques non européens ; Théorie critique ; Métaphysique ; Ethique ; Esthétique ; Philosophie des sciences ; Philosophie du vivant ; Philosophie de l'éducation ; Epistémologie des sciences sociales*

France, Amériques, Espagne – sociétés, pouvoirs, acteurs – FRAMESPA (UMR)

*Histoire et civilisation ; Histoire de l'art ; Littérature ; Archéologie ; Réseaux sociaux*

Géographie de l'Environnement – GEODE (UMR)

*Environnement ; Relations Natures/Sociétés ; Dynamiques temporelles des socio-écosystèmes ; Adaptations aux changements ; Education au développement durable*

Il Laboratorio – (UR)

*Enjeux de la traduction ; Plurilinguisme dans la littérature ; Circulation des savoirs entre l'Italie et le monde ; Manuscrits et édition*

Institut de Recherche en Informatique de Toulouse – IRIT (UMR)

*Sciences des Données ; Architecture, Systèmes et réseaux ; Ingénierie des logiciels et des systèmes ; Intelligence Artificielle et collective*

Institut de Mathématiques de Toulouse – IMT (UMR)

*Mathématiques Fondamentales ; Calcul Scientifique /Analyse numérique/ Optimisation ; Probabilités / Statistique ; Applications industrielles*

Laboratoire Clinique Psychopathologique et Interculturelle – LCPI (UR)

*Psychologie clinique ; Psychologie psychanalytique ; Psychologie interculturelle ; Psychologie du vieillissement*

Laboratoire d'Études et de Recherches sur l'Économie, les Politiques et les Systèmes sociaux – LEREPS (UR)

*Environnement ; Territoires ; Innovation ; Finance*

Laboratoire d'Études et de Recherches en Sciences Sociales – LERASS (UR)

*Communication ; Langages ; Médias, médiations ; Organisations ; Représentations*

Laboratoire Interdisciplinaire, Solidarités, Sociétés, Territoires – LISST (UMR)

*Axe 1 : Mondialisations ; Axe 2 : Innovation et société ; Axe 3 : parcours de vie et inégalités : Genre, Santé, Territoire et relations ; Axe 4 : environnement et société ; Axe 5 : Différenciations territoriales et actions collectives*

Laboratoire de Psychologie de la Socialisation – Développement et Travail – LPS DT (UR)

*Socialisation-personnalisation ; Psychologie du développement ; Psychologie sociale du travail et des organisations ; Travail ; Education/Formation*

Laboratoire de Recherche en Audiovisuel – Savoirs, Praxis et Poïétiques en Art – LARA SEPPIA (UR)

*Cinéma ; Couleur ; Design ; Poïétique ; Esthétique*

Lettres, Langages et Arts – Création, Recherche, Emergence en Arts, Textes, Images, Spectacles – LLA CREATIS (UR)

*Création/réception artistique ; Intermédialité ; Critique des dispositifs ; Etudes culturelles ; Transferts culturels, technologiques et épistémiques*

Patrimoine, Littérature, Histoire – PLH (UR)

*Cinéma ; Histoire ; Histoire de l'art et archéologie ; Langues et littératures anciennes ; Langue et littérature françaises du Moyen Age au XXI<sup>e</sup> siècle ; Langue et littérature occitanes*

Unité de Recherche Interdisciplinaire OCTOGONE-LORDAT (UR)

*Neuropsycholinguistique ; Cognition langagière ; troubles du langage ; Acquisition L2 ; Bilinguisme*

Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés –TRACES (UMR)

*Archéologie ; Interactions Hommes-Milieus ; Cultures et sociétés ; Histoire et histoire de l'art ; Techniques et technologie*

### **Patrimoine(s), arts et création**

Les travaux toulousains s'intéressent à divers registres patrimoniaux (naturel, bâti, littéraire, culturel, matériel/immatériel...). Ils portent également un intérêt à la culture scientifique et technique comme élément constitutif du patrimoine des sociétés contemporaines, impliquant donc de poursuivre l'effort de constitution d'inventaires (des instrumentations, des figures scientifiques...) et d'analyse des modalités (et freins) de son appropriation par l'ensemble des strates sociales. La conception portée par la recherche toulousaine (PLH, LISST, FRAMESPA) n'est pas celle d'un patrimoine statique, mais bien d'un patrimoine « composite », « vivant » ou en « mouvement » qui réévalue les éléments qui le constituent à l'aune des transformations qui affectent les sociétés. Ce qui la caractérise c'est donc l'attention portée aux processus de patrimonialisation à l'œuvre dans les sociétés, qu'ils soient formels (encadrés par le droit et les politiques publiques) ou informels en lien avec les dynamiques sociales, et au rôle qu'ils jouent dans la « fabrique » des sociétés.

Si la « fabrique patrimoniale » est constitutive de l'histoire des sociétés humaines, la recherche toulousaine s'intéresse tout autant à un autre processus qui les caractérise, celui de la création. Les compétences développées au sein de l'UT2J, nombreuses et reconnues souvent de longue date (LLA-CREATIS, LARA-SEPIA, FRAMESPA), concernent l'analyse des pratiques artistiques, les méthodologies de la création-recherche et de la recherche-action, l'intermédialité entre les arts, les relations entre les arts et les sciences, l'étude des processus de création ainsi que la conception et le développement de produits innovants, en lien avec l'évolution des modes de vie, la reconfiguration ou la redéfinition des usages. Les chercheur.es toulousain.es, dont les historien-ne-s de l'art, non seulement cherchent à éclairer les processus mêmes de la création (artistique, littéraire), les « œuvres » et les écrits sur les œuvres qu'elle produit, mais ils/elles s'efforcent également de l'analyser comme un processus situé qui n'est pas réductible aux seules initiatives individuelles, tout en s'attachant néanmoins à comprendre ce qu'elles mettent en jeu à cette échelle.

Au-delà de sa capacité à développer des recherches associant l'analyse des théories et des pratiques de création (quelle que soit la discipline « artistique » considérée : musique, théâtre, cirque, danse, littérature, arts appliqués, arts plastiques et design, cinéma..) et de le faire dans des contextes culturels variés et dans l'interculturalité, ce qui fait la caractéristique et la force du site toulousain dans ce domaine, c'est son engagement dans la « recherche en pratique artistique », aussi nommée « recherche-crédation ». Ainsi la création, qu'elle soit objet ou processus, se trouve en capacité de proposer de nouvelles expériences amenant à repenser et comprendre de nombreux phénomènes sociaux contemporains. Cette orientation, encore peu développée en France, s'est concrétisée par l'émergence de plusieurs masters recherche qui portent de manière spécifique sur la recherche-crédation, en particulier dans le domaine des arts plastiques (Master Création Artistique Recherche et Pratique du Monde de l'Art, CARMA), du théâtre (Master Écriture Dramatique et création Scénique) et de l'écriture (Master Création Littéraire, LMCO). L'École Nationale Supérieure d'AudioVisuel (ENSAV), en étroite collaboration avec les professionnels du secteur, vient compléter cette offre, tout à fait unique dans la carte des formations françaises, conçue et coordonnée par des chercheurs toulousains. Parallèlement, l'école doctorale ALLPH@ coordonne RESCAM, réseau national d'écoles doctorales développant une réflexion dans le domaine de la recherche en création. Enfin, deux dispositifs, uniques en leur genre, assurent la relation des chercheurs en arts avec les milieux socio-économiques : la plateforme PI-CDM (Plateforme d'Innovation Couleur Design Matériaux) conçue comme un espace de recherche et un centre de ressources autour de la couleur et des matériaux, et la plateforme CRISO (Crédation et Innovation Sociétale) qui accompagne la mise en œuvre de programmes de recherche en arts en lien direct avec des enjeux sociaux, économiques et culturels (entreprises, collectivités, institutions, etc.). Ces deux structures, situées respectivement à Montauban et à Toulouse, promeuvent des collaborations pérennes entre les exigences de la recherche universitaire et les stratégies d'innovation des entreprises.

Enfin, le campus universitaire toulousain compte un bâtiment (la Fabrique Culturelle), entièrement destiné à favoriser le développement de la création, en étroite articulation avec les recherches en arts, et qui est inscrit dans le réseau des équipements culturels de la métropole.

### ***Langues et interactions culturelles***

L'Université de Toulouse 2 se caractérise par une grande diversité de cultures et de langues d'une part enseignées<sup>1</sup> et d'autre part décrites<sup>2</sup> du point de vue de leur structure et de leur variation, et qui, toutes, font l'objet de recherches de haut niveau. Au-delà des aires culturelles et linguistiques de large envergure (anglophone, hispanophone, germanophone, italianophone...), une part importante des recherches toulousaines porte sur des cultures moins étudiées en France (aire polonaise, amérindienne...) ou sur des cultures « minoritaires » (occitan, catalan). Ainsi, se caractérisent-elles par l'étendue des aires géographique et culturelle couvertes : Europe, Amérique, Asie, Afrique et par un bouquet d'Unités de Recherche qui associe d'une part des Unités de Recherche « monolingues » centrées sur des aires culturelles particulières –le CAS (monde anglo-saxon), le CREG (monde germanique), Il Laboratorio (monde italien) – dont le caractère « monolingue » se traduit par une forte identification au niveau national et international – et d'autre part, des Unités de recherche travaillant en interculturalité – LLA-CREATIS (mondes hispanique, slave, polonais...) ; CEIIBA (mondes ibériques) ; FRAMESPA ; CLLE (langues romanes)-. L'ensemble de ces Unités de recherche développe des travaux novateurs dans les domaines de la langue, la civilisation, la littérature et les arts, participant à mieux apprécier et comprendre la diversité des cultures, mais également les échanges entre cultures.

L'Université compte également une structure fédérative de recherche, l'IRPALL, qui leur permet de croiser leurs champs respectifs. Enfin elle développe des recherches sur l'occitan qui sont conduites dans plusieurs Unités de Recherche

Les études hispaniques ont un fort enracinement régional, et jouissent d'une visibilité nationale et internationale d'envergure. Outre les nombreux laboratoires de recherche intégrant l'aire culturelle hispanique, l'UT2J a développé des relations privilégiées outre-Pyrénées, inscrites structurellement dans le panorama de la recherche (relations avec la Casa de Velázquez, l'une des écoles françaises à l'étranger, à la fois centre de création artistique et centre de recherche, mais également par le Centre d'Études Universitaires de Madrid) et outre-Atlantique, avec l'Institut des Amériques, dont l'UT2J est membre fondateur et qui constitue le siège de l'antenne grand sud ouest (incluant les Antilles).

Autre spécificité de l'UT2J, elle est une des rares universités françaises qui enseigne l'occitan et le catalan et développe des travaux de recherche sur ces langues et cultures, dans plusieurs Unités de Recherche (CLLE, FRAMESPA, LLA-CREATIS, PLH) spécificité que l'Université entend rendre plus visible.

### ***Apprentissages, formation et didactique***

L'UT2J dispose en son sein d'une des rares UMR en France (EFTS) orientant ses travaux sur la question de l'accompagnement du changement dans les apprentissages. Par ailleurs, l'ESPE Midi Pyrénées, reconnue pour son implication dans la recherche, s'est dotée d'une Structure Fédérative de Recherche « Apprentissage, Enseignement, Formation » -SFR-AEF- (qui regroupe une vingtaine d'Unités de Recherche) pionnière dans l'approche transdisciplinaire de l'apprentissage, de l'enseignement et de la formation (seulement deux autres structures de recherche de ce type existent au niveau national à Aix-Marseille et en Bretagne). Les deux ESPE d'Occitanie se sont associées pour présenter leur candidature au projet PIA3 « Pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation ». Elles bénéficient d'une expertise importante en matière de dispositifs d'articulation recherche-formation-terrain ainsi qu'en matière de recherche sur cette articulation et sur l'appropriation par les acteurs de terrain de résultats de recherche. Fortes des compétences

<sup>1</sup> 25 langues ou familles de langues y sont enseignées : français et langue des signes (avec une filière de formation sans autre équivalent en France), anglais, espagnol, portugais (dont le portugais du Brésil), allemand, arabe (dialectal et littéral), italien, catalan, occitan, langues scandinaves, néerlandais, polonais, russe, grec moderne, hébreu, chinois, japonais, coréen, nahual (seule Université, en dehors de l'INALCO qui offre un cursus complet) quechua(auquelles il faut ajouter les trois langues d'érudition que sont le grec ancien, le latin et le sanscrit)

<sup>2</sup> Parmi les langues étudiées, mais non enseignées : le picard, le breton, le sicilien, le basque, le hongrois.

scientifiques qu'elles peuvent mobiliser sur la question des inégalités (sociales, territoriales, de genre, liées à l'origine...), leur projet s'intéresse à la réussite de tous les élèves, de la maternelle au lycée en incluant l'enseignement professionnel, et à la manière de faire évoluer les pratiques des enseignants, quel que soit leur contexte d'enseignement et de formation, pour y parvenir. La présence au sein du CERTOP d'un centre associé du Centre d'Études et de Recherche sur les Qualifications (CEREQ) a permis de développer en collaboration avec EFTS, mais aussi avec le LPS-DT une expertise scientifique sur les parcours d'études (du secondaire au supérieur), leur suivi et leur évaluation.

### **Cognition et langage**

Quatre champs disciplinaires se combinent pour alimenter ces deux axes : la psychologie, l'ergonomie, les sciences du langage et les sciences de l'éducation.

La caractérisation des compétences toulousaines permet de retenir comme points forts l'étude de la cognition individuelle et sociale (langage, mémoire, perception), l'analyse des processus de subjectivation et de socialisation, des pratiques et processus d'enseignement et de formation et, enfin, la collecte, la description et l'analyse de données linguistiques et neuropsycholinguistiques.

La communauté des sciences cognitives à Toulouse (composée d'Unités de Recherche de l'UT2J, CERPPS, CLLE, Octogone-Lordat, mais également d'autres Unités de Recherche, CERCO, IRIT, TONIC, etc..) est particulièrement active et caractérisée par une forte implication des SHS qui la distingue des réseaux de sciences cognitives existant par exemple à Paris, Grenoble, Lyon. Elle se caractérise également par le développement de la neuropsycholinguistique à l'UT2J, discipline créée à Toulouse et mondialement identifiée. Ce domaine scientifique se caractérise aussi par une très forte activité dans la diffusion des savoirs : semaine du cerveau, association InCOGnu, etc.

Les travaux sur la cognition permettent de répondre aux interrogations posées par l'innovation, le développement des nouvelles technologies, les conditions de leur appropriation et leurs effets sur les individus tout au long de la vie.

### **Risques, environnement et santé**

Les recherches développées à l'UT2J se caractérisent aussi par la capacité des chercheur.es à analyser les grands enjeux auxquels les sociétés contemporaines sont confrontées et les risques qui leur sont associés : transition écologique, changement climatique, vieillissement, effets de la « révolution » numérique...

Les problématiques de santé, dès lors qu'elles ont pour objectif de permettre aux personnes de surmonter des déficits acquis plus ou moins graves (du cancer à l'obésité, sources de handicap) ou une évolution normale de leurs capacités (comme le vieillissement, comprenant une altération progressive des performances pouvant amener à une fragilité et une précarité sociale et personnelle), mobilisent les SHS. Les chercheur.es en psychologie (CERPPS, LPS-DT, LCPI), sociologie (LISST, CERTOP), anthropologie (LISST) contribuent à éclairer ce que recouvre la qualité de vie mise en avant dans les protocoles de soin et les politiques de santé publique, en prenant en compte la diversité des situations sociales : âge, genre, condition sociale, revenus, origine. Le développement de dispositifs technologiques censés contribuer à une meilleure qualité de vie requiert en amont de prendre en compte les usages et modes de vie. Impliquées depuis longtemps dans l'analyse des politiques de santé publique qui doivent répondre au défi de combiner « l'efficacité médicale » et les attentes des patients, les SHS participent à décloisonner les approches cliniques et sociales de la santé publique. Un autre axe important de ces travaux porte sur les nouvelles expressions des souffrances psychiques et, plus généralement, des états psychologiques (bien être, sommeil,...détresse psychologique) tout au long de la vie.

Les recherches développées au sein de l'Université de Toulouse 2 contribuent également à éclairer quelques-uns des enjeux liés à la transition écologique qu'il s'agisse des questions portant sur la qualification, la préservation et l'usage des ressources, sur la justice et les inégalités environnementales qui génèrent de nouvelles formes de contestation. Plus largement, la *transition écologique* marquant une transformation profonde du mode de fonctionnement de nos sociétés, les travaux développés par les chercheur.es

toulousain.es (GEODE, LISST, CERTOP) mettent en évidence les multiples dimensions du défi posé par le changement climatique, que ce soit les mobilités de population, la transformation des activités agricoles ou industrielles ou encore les nouvelles normes d'aménagement des territoires. La création récente d'un Atelier d'Écologie Politique, à l'échelle du site, auquel participent activement des chercheur.es de l'UT2J manifeste la volonté d'inscrire l'ensemble de ces travaux dans une triple exigence, interdisciplinaire, éthique et opératoire. Quant à la conception des technologies, quel que soit leur domaine d'application, elle est depuis longtemps soumise à une pression citoyenne, qui remonte très en amont de la chaîne de valeur. Les recherches s'efforcent donc d'apporter des réponses aux questionnements sur sa capacité à concilier les *applications* technologiques avec leurs *implications*, aussi bien en termes de risques technologiques que d'enjeux environnementaux et de santé, ou plus largement de définition du vivant, portés en particulier par les biotechnologies.

### **Dynamiques territoriales et processus socio-historiques**

Dans ces domaines, les compétences toulousaines (FRAMESPA, TRACES, LISST, GEODE, PLH) sont particulièrement reconnues pour la robustesse et la qualité des travaux menés sur les interactions homme/milieu/société, qu'ils portent sur la longue durée, ou les sociétés contemporaines. L'analyse des sociétés humaines dans leurs environnements, qu'ils soient ruraux, urbains ou montagnards mobilise historien·nes, historien·nes de l'art, préhistorien·nes, archéologues, géographes anthropologues et sociologues et montrent une capacité à traiter de ces rapports dans des contextes historiques et géographiques extrêmement variés. Les chercheur·es toulousain·es ont accumulé de solides travaux sur l'évolution des paysages, des sociétés rurales, urbaines et pyrénéennes, mobilisant à la fois des démarches d'enquête à de micro échelles, des méthodologies de reconstitution de séries de données sur la longue durée, des données d'observation issues de sites instrumentés (OMH, terrains de fouilles), et des données satellitaires et aéroportées (drones). Ces recherches accordent une attention particulière aux transformations sociétales –en particulier aux mobilités, circulations et migrations-, territoriales et environnementales. Ces travaux s'appuient également sur des plateformes techniques regroupant l'instrumentation nécessaire à leur développement (PAE-MIP).

### **Organisations, réseaux sociaux et technologies**

La force et la spécificité des recherches développées sur le site toulousain (LISST, FRAMESPA, IMT) tiennent à la capacité d'analyser et d'articuler les différents registres qui structurent l'activité sociale, en s'intéressant au rôle des organisations, réseaux sociaux, des diverses formes de médiation marchandes et non marchandes. Le site de Toulouse est devenu depuis quelques années un pôle majeur en France et en Europe pour l'« analyse des réseaux sociaux » (*Social Network Analysis*). Cette tradition de recherche, qui puise ses racines dans l'anthropologie, la sociologie et l'étude mathématique des graphes connaît un développement considérable à l'échelle mondiale (avec l'*International Network for Social Network Analysis* – INSNA – et ses déclinaisons continentales en Amérique du Nord, Europe et Asie). Elle se consacre à l'étude des réseaux de relations entre des personnes ou des organisations, bien avant les réseaux sociaux numériques apparus dans les années 2000 et bien au-delà, que les analystes de réseaux étudient avec leurs méthodes propres. Tout en étant bien intégrés dans les communautés internationales, les chercheur·es toulousain·es ont développé des approches et des méthodes originales.

# INTERNATIONALISATION DES ÉTUDES DOCTORALES À UT2J

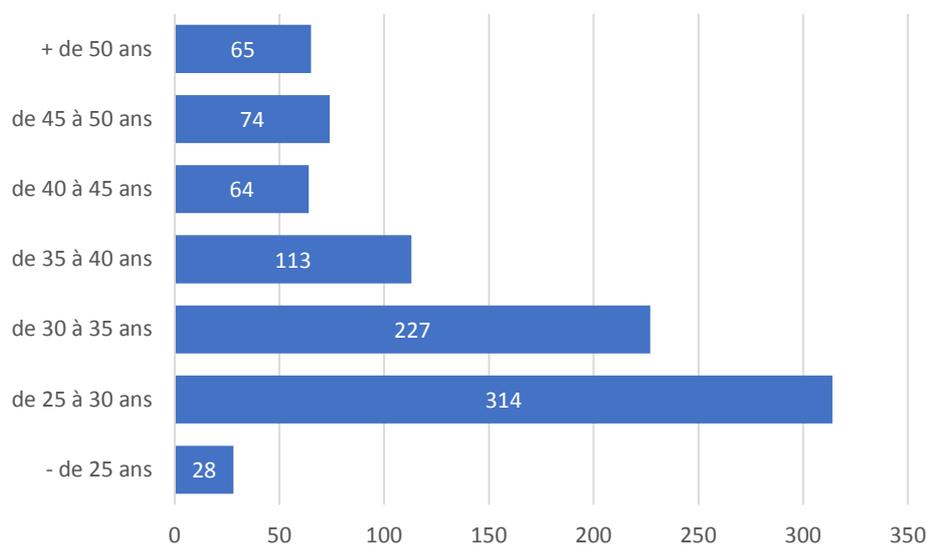
## 1 - Les doctorants inscrits à UT2J en 2018-2019

**885** doctorants inscrits

**38 %** sont des hommes – **62 %** sont des femmes

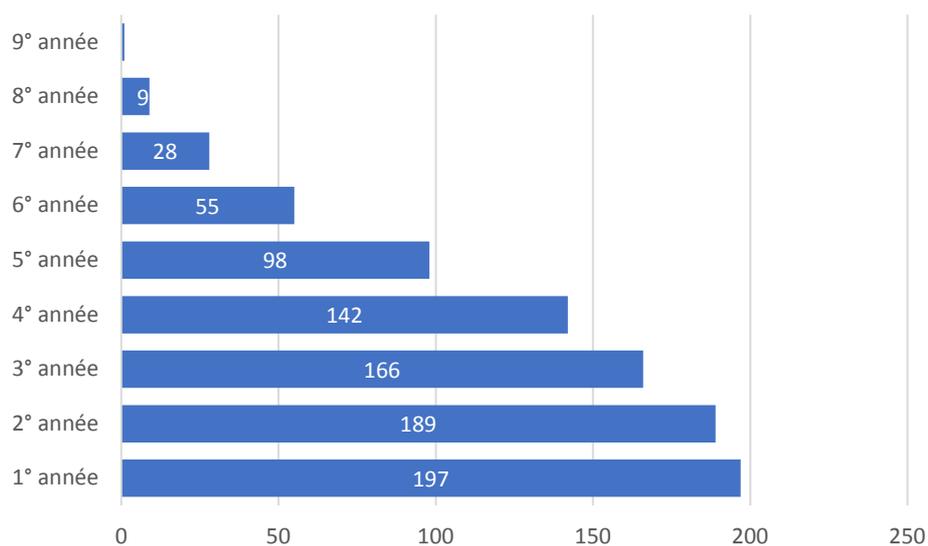
le plus jeune a **20 ans** - le moins jeune a **84 ans**  
Age moyen : **35 ans**

### 1.1. Répartition des doctorants par tranche d'âge :

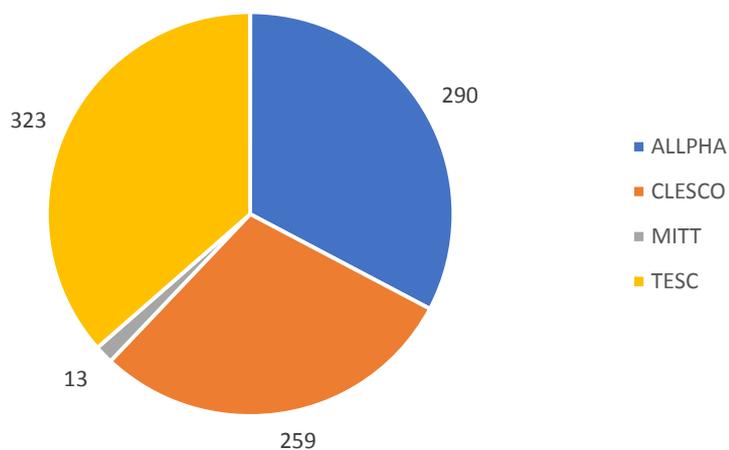


**64 %** des doctorants ont moins de 35 ans

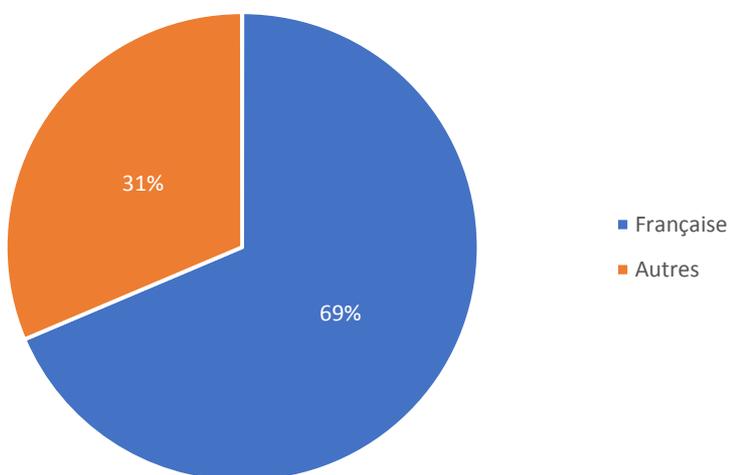
### 1.2. Répartition des doctorants par année d'inscription :



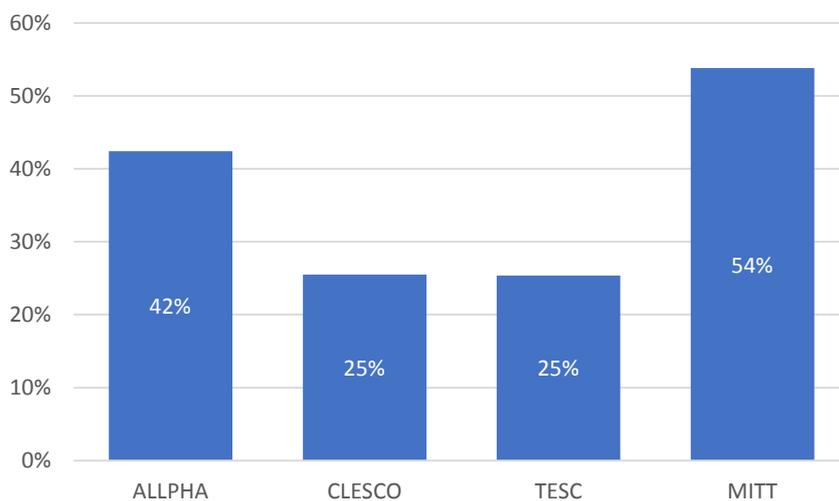
### 1.3. Répartition des doctorants par école doctorale :



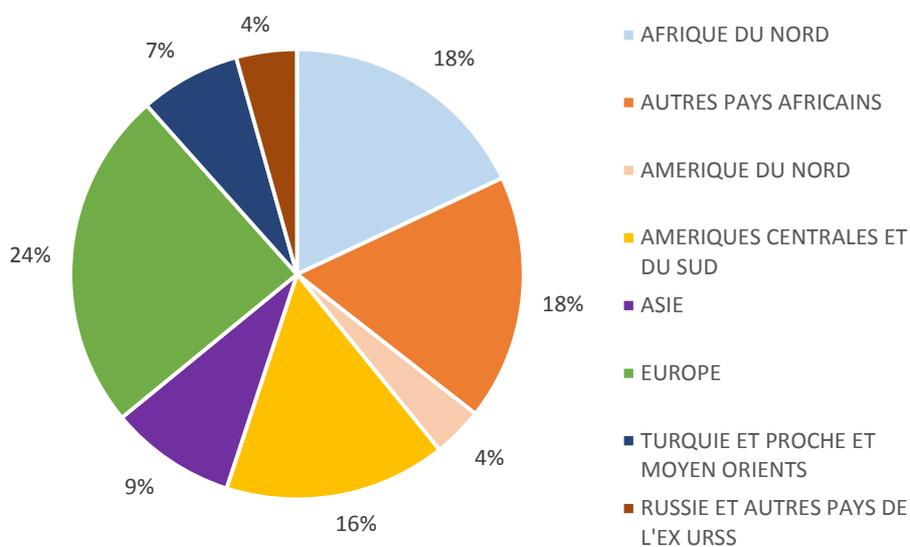
### 1.4. Nationalité des doctorants :



### 1.5. Part des doctorants de nationalité étrangère dans chaque ED



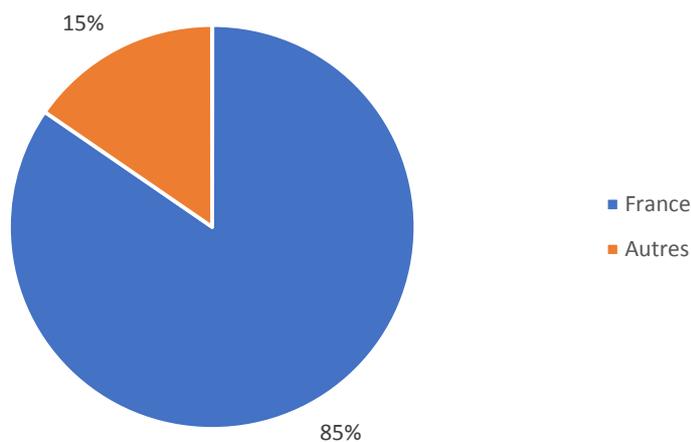
### 1.6. Répartition des doctorants de nationalité étrangère par zone géographique :



Les 3 continents les plus représentés sont l'Afrique (**36 %**), l'Europe (**24 %**) et l'Amérique (**20 %**)

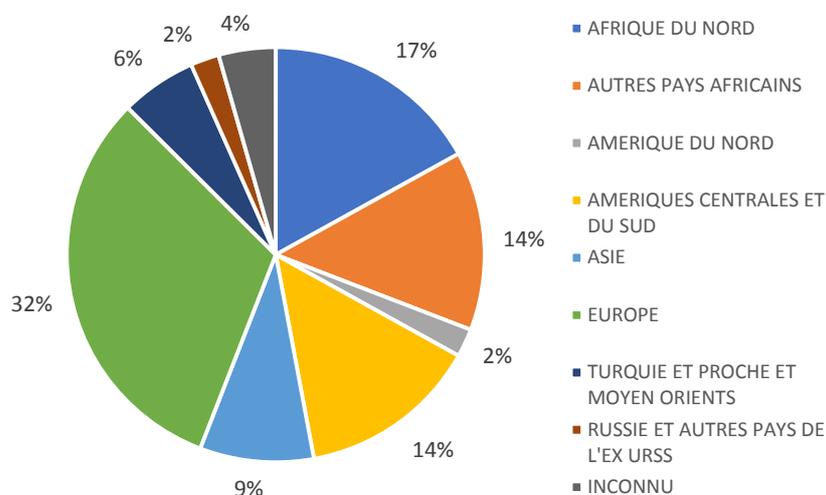
## 2 – Internationalisation du parcours des doctorants

### 2.1. Pays dans lequel le diplôme d'accès au doctorat a été obtenu :



**99 %** des doctorants de nationalité française ont obtenu leur dernier diplôme en France  
**46 %** des doctorants de nationalité étrangère ont obtenu leur dernier diplôme en France

## 2.2. Répartition des diplômes d'accès étrangers par zones géographiques :



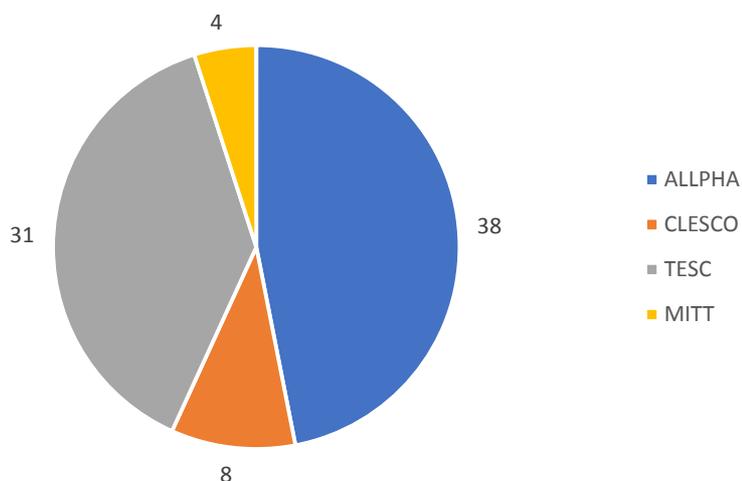
## 2.3. Les cotutelles de thèse :

**81** doctorants en cotutelle de thèse (soit **9 %** des doctorants)

**27 %** des doctorants en cotutelle sont de nationalité française

**73 %** des doctorants en cotutelle sont de nationalité étrangère

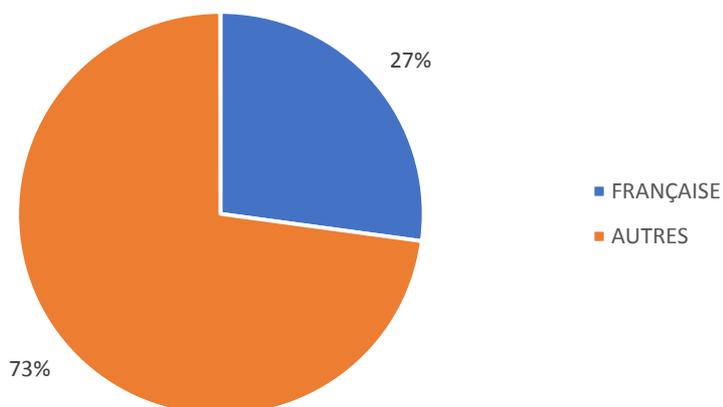
### 2.3.1. Répartition des cotutelles par ED :



### 2.3.2. Part des cotutelles dans chaque ED (% du total des inscrits) :

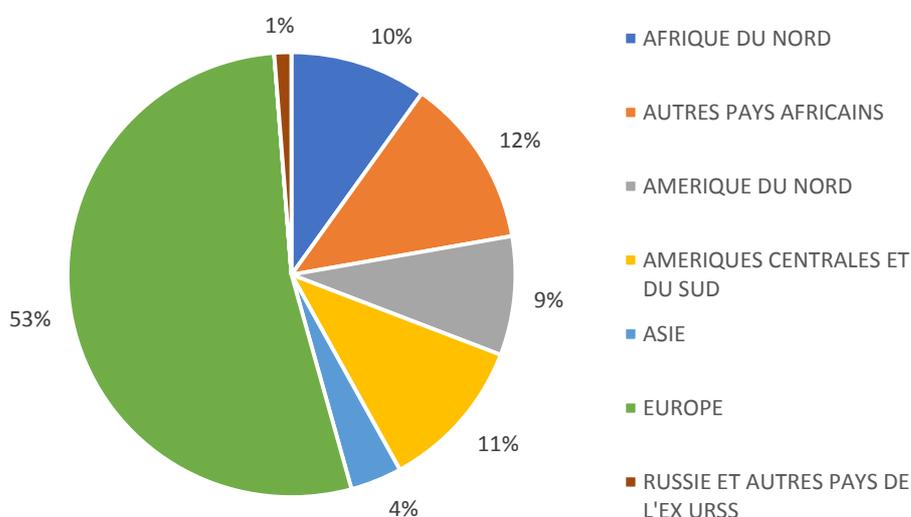


### 2.3.3. Nationalité des doctorants en cotutelle :



Le pays partenaire de la cotutelle est différent du pays de naissance pour **19 %** des doctorants de nationalité étrangère

### 2.3.4. Implantation de l'université partenaire :



Les 3 continents les plus représentés sont l'Europe (**53 %**), l'Afrique (**22 %**) et l'Amérique (**20 %**)

## 3 – Le contenu du travail de thèse

Les thèses portant sur un sujet à caractère international ont été identifiées sur la base de la lecture de leur titre. La liste des thèses retenues pour l'étude n'est donc probablement pas exhaustive.

Difficile à étudier : l'internationalisation par les réseaux et partenariats des chercheurs

## La Direction de l'Appui à la Recherche (DAR) :

La DAR a été créée en janvier 2011. Elle est le résultat du regroupement des services d'appui de l'UMS838 (créée en 1994 et portée par le CNRS et l'UT2J) et le service des études doctorales. A cette même date, la MSHS-T devient une USR, portée par l'UT1, l'UT2J, l'UPS et le CNRS.

La DAR conserve son statut d'unité mixte jusqu'en 2013, année au cours de laquelle l'INSHS annonce son souhait de concentrer ses moyens sur les programmes scientifiques. Les personnels CNRS de la DAR sont alors re-affectés dans les laboratoires et la MSHS-T.

La DAR est pilotée par la Commission Recherche et a pour missions principales :

- l'appui à l'élaboration de la politique scientifique de l'UT2J,
- le développement et l'animation des services de gestion et d'appui aux laboratoires, structures fédératives et écoles doctorales.

Elle est dirigée par un IGR et est composée de 35 personnes et de 7 services et pôles :

↳ le service financier - 8 personnes (1 IGE, 2 SAENES, 5 ADT) :

- élaboration et suivi du budget de la recherche,
- gestion des dépenses et des recettes,
- accompagnement des laboratoires dans le pilotage de leur budget,
- gestion des ressources externes (contrats de recherche, colloques)
- suivi des embauches et de la masse salariale des contrats de recherche

↳ le service technique et logistique – 5 personnes (1 TECH, 4 ADT) :

- information et accueil du public – gestion du courrier
- fonctionnement et entretien des installations
- gestion des équipements collectifs et de la vie collectives (salles de réunion, équipements multimédia et informatiques)

↳ le service valorisation et partenariat (SVP) – 2 personnes (3 IGE) :

- appui à l'élaboration de la politique partenariale et de valorisation
- valorisation : sensibilisation, sourcing, suivi et accompagnement des projets, gestion PI
- partenariats et ingénierie de projet : veille informative, appui au montage de projet, assistance à la négociation

↳ le centre de promotion de la recherche scientifique (CPRS) – 6 personnes (1IGE, 1 ASI, 1 TECH, 3 ADT) :

- appui à l'élaboration de la politique de diffusion et de promotion de la recherche
- actions de diffusion et de promotion de la recherche
- organisation ou aide à l'organisation de manifestations scientifiques
- information et communication scientifique
- actions de médiation scientifique

↳ le pôle Information Scientifique et Technique (IST) – 2 personnes (1 IGE, 1 CDD)

appui à l'élaboration de la politique en matière d'IST

promotion et diffusion de l'IST

visibilité et valorisation de la production scientifique des laboratoires : archives ouvertes (HAL UTM), contribution à l'évaluation de la qualité éditoriale des revues

développement et animation de l'Espace Documentation Recherche (cf. Annexe 2)

↳ le pôle Appui méthodologique – 2 personnes (1 IGE, 1 CDI)

- appui en statistiques
- appui bases de données
- animation de l'atelier informatique

↳ le service des études doctorales – 5 personnes : (1 AAE, 1 TECH, 3 ADT)

- gestion administrative et pédagogique du doctorat et de l'HDR
- mise en œuvre des parcours de formation,
- coordination des activités avec les établissements partenaires,
- mise en place et suivi des ressources.

Le service travaille en lien étroit avec les directions des écoles doctorales.

Depuis 2015, la constitution d'une cellule de gestion administratif mutualisée a démarré : elle est constituée aujourd'hui de deux gestionnaires de laboratoires (catégorie B) qui interviennent auprès de 3 unités de recherche qui ne disposent d'aucun support administratif et auprès de deux autres unités en renfort de leurs moyens existants.

La DAR assure également des missions transversales telles que le développement des systèmes d'information, des indicateurs et tableaux de bord de la recherche ainsi que la coordination des enquêtes.

La DAR travaille en étroite collaboration avec les services centraux de l'université ainsi qu'avec les personnels affectés dans les laboratoires et structures fédératives. Des réseaux 'métiers' sont mis en place chaque fois que cela est possible. Ils regroupent l'ensemble des acteurs d'un domaine fonctionnel de l'appui à la recherche (gestion, informatique, communication, IST, ingénierie projet, ...), et sont animés par les services de la DAR. Ces réseaux favorisent la circulation d'informations et les échanges de bonnes pratiques.

La DAR échange aussi régulièrement avec les Directions recherche des autres établissements du site (notamment UT1, UPS et INPT) ainsi qu'avec les services de la délégation régionale du CNRS.

**BUDGET 962 - déc 2018**

DEPENSES	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Dotations aux structures de recherche</b>					
Unités de recherche	859 851 €	910 069 €	905 311 €	673 390 €	878 151 €
Structures fédératives IFERISS, IRPALL, MSH	76 000 €	76 000 €	76 000 €	58 311 €	71 907 €
Unités émergentes, autres unités, autres programmes	20 200 €	9 650 €	9 650 €	8 460 €	9 511 €
Sous-total	<b>956 051 €</b>	<b>995 719 €</b>	<b>990 961 €</b>	<b>740 161 €</b>	<b>959 569 €</b>
<b>Etudes doctorales</b>					
Ecoles doctorales	45 900 €	45 900 €	45 900 €	34 150 €	44 523 €
Cotutelles de thèse	13 500 €	12 000 €	19 500 €	21 000 €	19 500 €
Financement des jurys de thèse	67 050 €	54 000 €	54 000 €	60 750 €	62 000 €
AMID	30 678 €	28 755 €	26 304 €	5 000 €	26 304 €
Doctoriales	3 000 €	3 000 €	3 000 €	2 880 €	3 000 €
Dispositif doctorants (dont aide à l'installation)	8 400 €	12 000 €	10 800 €	13 800 €	10 800 €
Sous-total	<b>168 528 €</b>	<b>155 655 €</b>	<b>159 504 €</b>	<b>137 580 €</b>	<b>166 127 €</b>
<b>Facilitation de l'exercice des activités scientifiques</b>					
Soutenances HDR	25 500 €	25 000 €	28 000 €	10 000 €	25 000 €
Sous-total	<b>25 500 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>28 000 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>25 000 €</b>
<b>Accompagnement de la recherche</b>					
DAR-UMS	30 000 €	30 000 €	30 000 €	24 000 €	29 100 €
Doc EDR	28 000 €	23 000 €	20 000 €	14 880 €	19 400 €
Amortissements	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €	80 000 €
Compensation perte de TVA	/	/	/		25 000 €
Soutien VP-CR	10 000 €	6 000 €	10 000 €	3 000 €	10 000 €
Sous-total	<b>133 000 €</b>	<b>124 000 €</b>	<b>125 000 €</b>	<b>106 880 €</b>	<b>163 500 €</b>
<b>Diffusion des savoirs</b>					
Colloques + manifestations jeunes doctorants	46 000 €	48 000 €	48 500 €	42 539 €	43 331 €
Cafés des savoirs, mercredi de la connaissance, médiation scientifique ...	9 775 €	9 775 €	9 775 €	8 000 €	9 091 €
Sous-total	<b>55 775 €</b>	<b>57 775 €</b>	<b>58 275 €</b>	<b>50 539 €</b>	<b>52 422 €</b>
<b>Valorisation de la recherche</b>					
Politique de valorisation de la recherche	44 838 €	44 838 €	44 838 €	38 424 €	43 493 €
Sous-total	<b>44 838 €</b>	<b>44 838 €</b>	<b>44 838 €</b>	<b>38 424 €</b>	<b>43 493 €</b>
<b>TOTAL BUDGET de Base</b>	<b>1 383 692 €</b>	<b>1 402 987 €</b>	<b>1 406 578 €</b>	<b>1 083 584 €</b>	<b>1 410 111 €</b>
<b>Fonds d'intervention VP</b>					
Fonds d'intervention VP (dont annales du midi)	13 500 €	12 487 €	16 796 €	2 500 €	15 000 €
<b>TOTAL FONDS d'INTERVENTION VP</b>	<b>13 500 €</b>	<b>12 487 €</b>	<b>16 796 €</b>	<b>2 500 €</b>	<b>15 000 €</b>
<b>Soutien à des projets</b>					
Compléments financements post-doc	60 500 €	85 000 €	88 000 €	47 048 €	4 000 €
Aide à la publication internationale	10 000 €	10 000 €	5 000 €	3 473 €	10 000 €
Autres	7 695 €	12 542 €	11 407 €		10 851 €
ESOF 2018			7 500 €	1 100 €	
<b>TOTAL SOUTIEN PROJETS</b>	<b>78 195 €</b>	<b>107 542 €</b>	<b>111 907 €</b>	<b>51 621 €</b>	<b>24 851 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 475 387 €</b>	<b>1 523 016 €</b>	<b>1 535 281 €</b>	<b>1 137 705 €</b>	<b>1 449 962 €</b>
<b>RECETTES</b>					
Dotations UT2J	1 307 396 €	1 307 396 €	1 314 896 €		1 294 849 €
Ressources propres	167 991 €	215 620 €	220 385 €		155 113 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>475 387 €</b>	<b>1 523 016 €</b>	<b>1 535 281 €</b>	<b>1 137 705 €</b>	<b>1 449 962 €</b>

## Modèle de répartition des dotations entre laboratoires

### Le modèle pour la période 2016-2020 :

Trois enveloppes réparties selon des critères différents :

	Clef de répartition	Montant
1° enveloppe	Nombre d'EC d'UT2J	720 301 €
2° enveloppe	Nombre de Chercheurs CNRS	70 000 €
3° enveloppe	Thèses	80 000 €

Le périmètre des laboratoires est celui de janvier 2016.

La période de référence utilisée pour établir le nombre des thèses est celle des 4 dernières années universitaires (du 1<sup>o</sup> octobre 2011 au 30 septembre 2015).

Sauf modification importante de la structuration des laboratoires, les clefs de répartition ont été constantes pour les 5 années du contrat.

Les baisses de dotation de plus de 5% par rapport à 2015 ont été compensées. Le système de compensation est appliqué en tenant compte des éventuelles réductions de périmètre entre les deux périodes quinquennales.

### Pour mémoire : le modèle mis en œuvre de 2011 à 2015 :

Trois enveloppes réparties selon des périmètres et des critères différents:

Montants	Périmètre de répartition	Critères de répartition
712 775 €	Toutes les UR	Nombre d'EC de UT2
90 000 €	Aux UR notées A et A+	Nombre d'EC de UT2 producteurs
30 707 €	Aux UR notées A+	Nombre d'EC de UT2 producteurs

Mise en place d'un fonds de compensation dégressif pour les UR dont la dotation diminue.

Un soutien forfaitaire par chercheur CNRS :

UMR notées A	700 €
UMR notées A+	800 €

# LES RESSOURCES PROPRES DES LABORATOIRES D'UT2J De 2014 à 2018

## Sommaire

I – Évolution globale des ressources propres	page 1
II – Les financements ANR (hors PIA)	page 2
III – Les financements européens	page 3
IV – Les contrats industriels et prestations	page 3
V – Nature des ressources par grand secteur disciplinaire	page 4

Quelques éléments de méthode :

➤ Entrent dans le périmètre de l'étude :

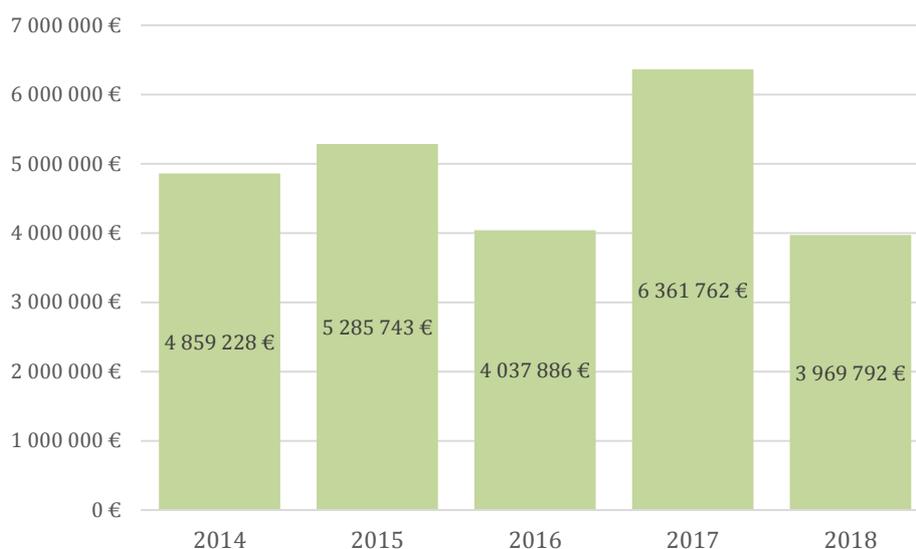
- les ressources propres gérées par l'UT2J pour le CREG, le CEJ, le LERASS, le LEREPS, l'IMT et l'IRIT,
- toutes les ressources propres, quelques soient la tutelle en charge de leur gestion pour les autres laboratoires.

Les ressources gérées directement par certains bailleurs de fond (COMUE ou Ministère de la culture par exemple) n'entrent pas dans le périmètre de l'étude.

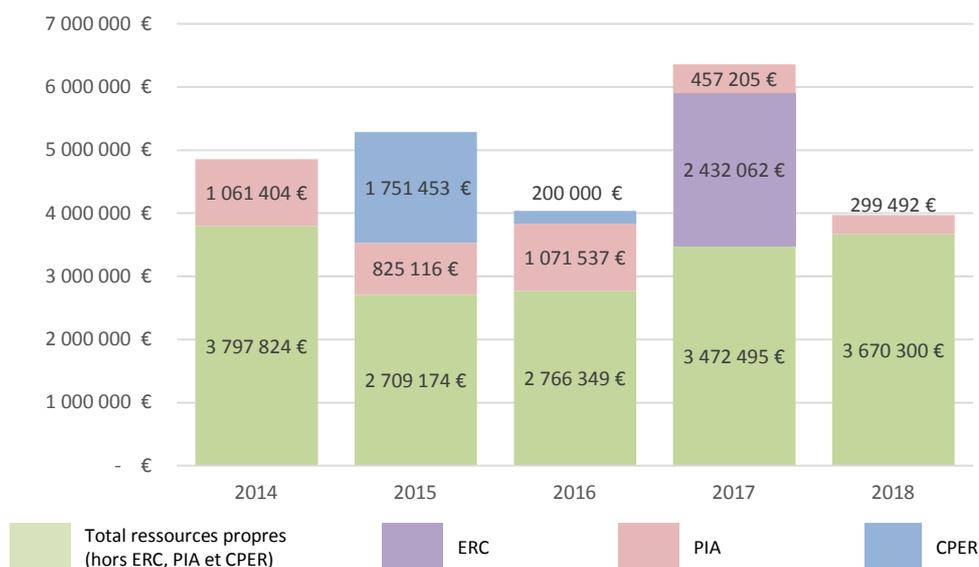
➤ Mode de comptabilisation : le montant (montant HT et avant prélèvement des frais de gestion) de chaque contrat est comptabilisé globalement l'année de sa signature, indépendamment de la durée de l'action financée.

## I – Évolution globale des ressources propres

➤ Montant annuel des ressources propres de l'ensemble du périmètre étudié :



➤ Quelques éléments à fort impact sur les ressources propres au cours de la période 2014-2018 :



La moyenne des ressources propres annuelles des 5 dernières années est de **4,9 M€**

La moyenne des ressources propres annuelles hors ERC des 5 dernières années est de **4,4 M€**

La moyenne des ressources propres annuelles hors ERC, PIA et CPER des 5 dernières années est de **3,3 M€**

2015 est une année atypique puisqu'elle correspond à la signature de la plus grande partie des financements **CPER**. Le montant total des subventions CPER est de **1,9 M€**, dont 1,5M€ ont été attribués en 2015. A cette occasion, les laboratoires de l'université ont pu, pour la première fois, bénéficier de financements CPER pour l'achat d'équipements scientifiques.

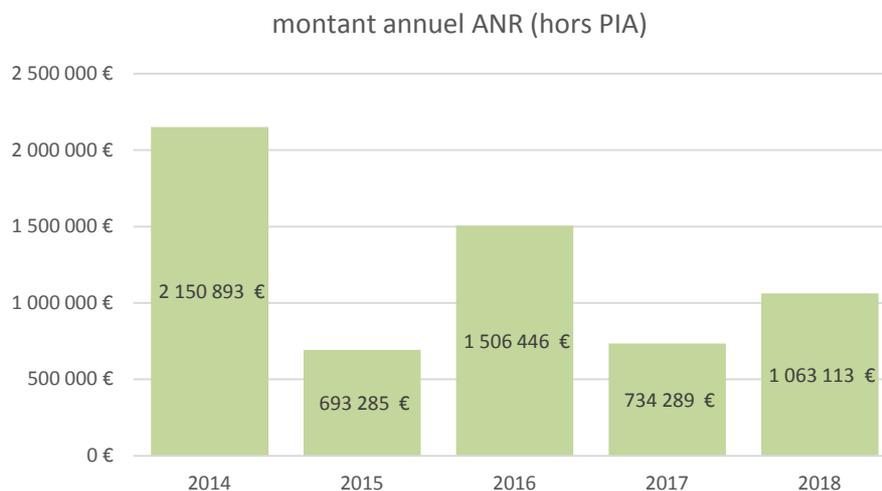
En 2017 un financement **ERC** a été obtenu pour un montant de **2,4 M€**

Les fonds du **PIA** ont été importants en 2014, 2015 et 2016.

Les apports de l'IDEX ne sont pas ici tous visibles. En effet, une partie importante d'entre eux a été directement gérée par la COMUE.

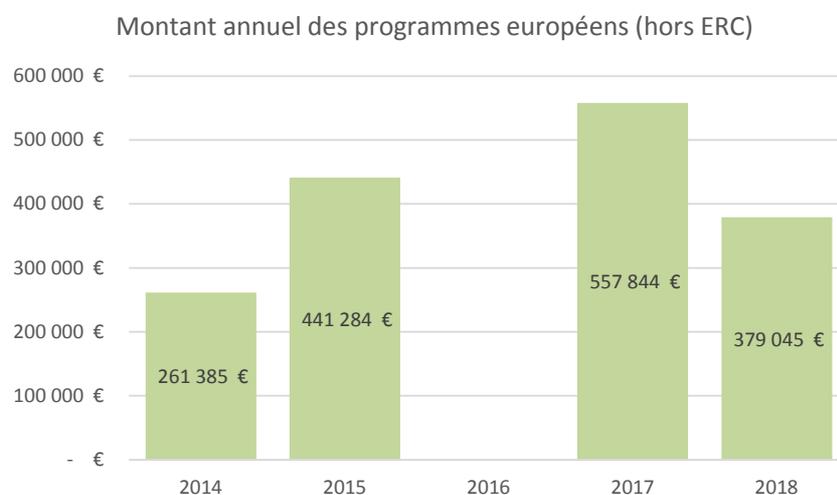
Les apports de l'IDEX sont significatifs en 2014 et 2015. Ils commencent à diminuer dès 2016 (arrêt de l'IDEX) et s'éteignent petit à petit en 2017 et 2018 avec la disparition progressive des dispositifs correspondants.

## II – Les financements ANR (hors PIA)

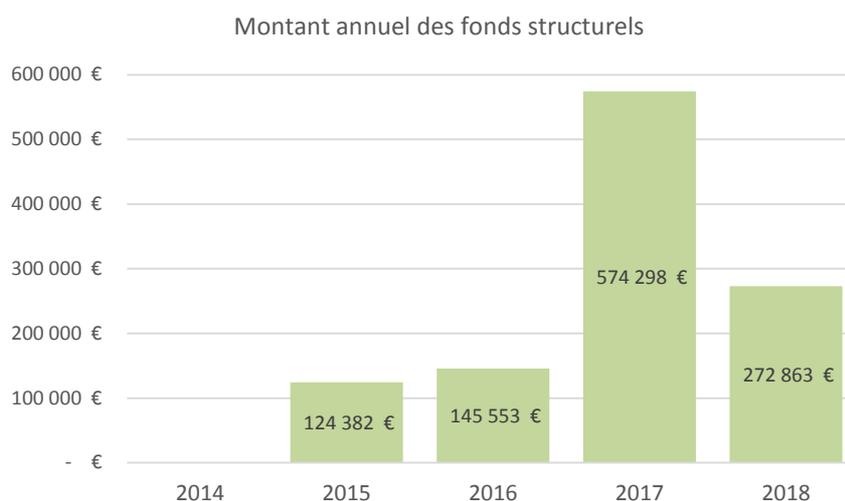


### III – Les financements européens :

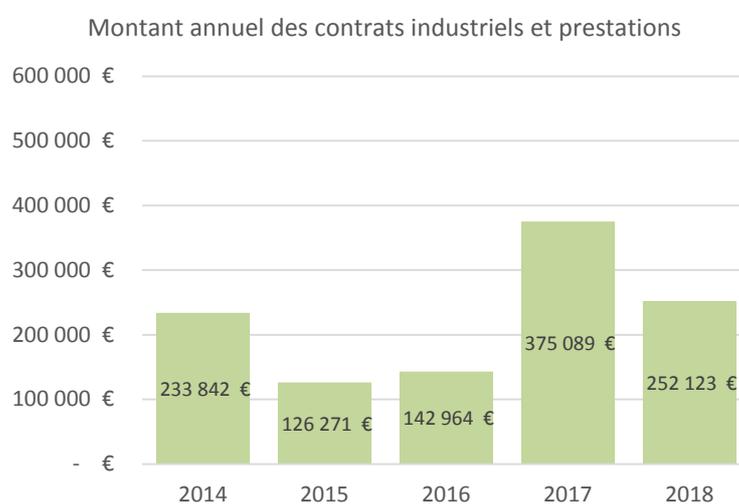
#### ➤ Les programmes européens hors ERC :



#### ➤ Les fonds structurels :



### IV – Les contrats industriels et prestations :



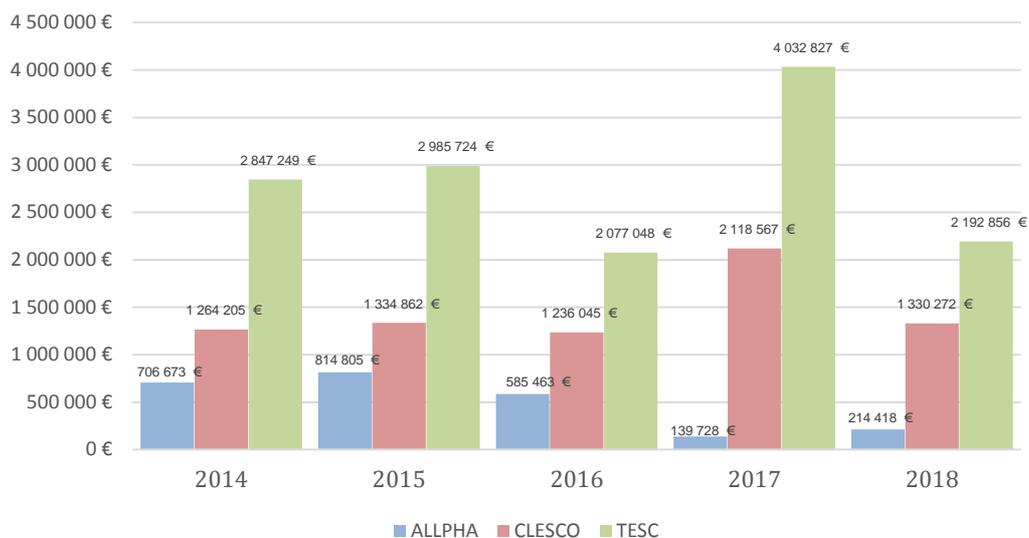
## V – Nature des ressources par grand secteur disciplinaire

Les ressources propres ont été réparties en 3 grands secteurs qui correspondent à peu près à ceux des écoles doctorales de rattachement des laboratoires (ALLPHA, CLESCO et TESC).

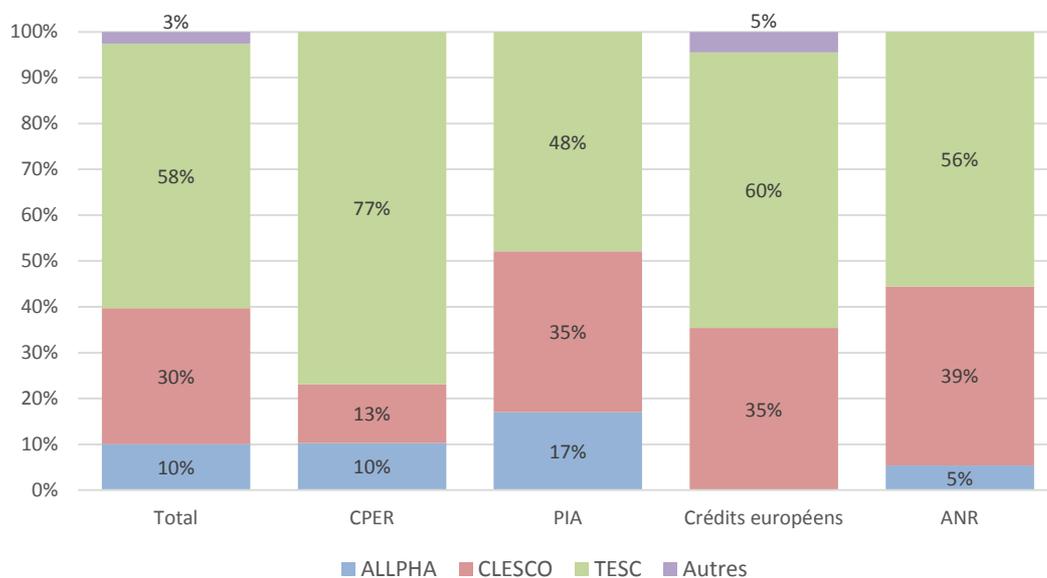
3 % des ressources propres proviennent des activités de l'IRIT et de l'IUT de Figeac. Mais aucune donnée relative à la part UT2J des activités de l'IMT et du LAAS ne sont disponibles. Il n'est donc pas possible de faire une analyse des ressources propres du secteur Sciences et Technologies à l'UT2J.

➤ Évolution du montant annuel des ressources propres et de leur répartition entre les différents secteurs :

Montant annuel total pour chaque secteur :



Ci-dessous figurent la part de chaque secteur dans la totalité des ressources sur 5 ans ainsi que dans les subventions CPER, les financements PIA, les subventions Européennes (hors ERC) et les subventions de l'ANR (hors PIA) :



Les ressources propres du secteur **TESC** représentent **58 %** de toutes les ressources propres cumulées sur 5 ans.

➤ Origine des ressources propres principales du secteur **ALLPHA**

Les ressources propres de la période 2014-2018 du secteur ALLPHA proviennent à :

**26 %** du PIA

**19 %** de financements publics sur appel à projets (hors Europe, ANR, PIA et collectivités territoriales)

**13 %** de l'ANR (hors PIA)

➤ Origine des ressources propres principales du secteur **CLESCO**

Les ressources propres de la période 2014-2018 du secteur CLESCO proviennent à :

**33 %** de l'ANR (hors PIA)

**18 %** du PIA

**11 %** de programmes européens (hors ERC et fonds structurels)

➤ Origine des ressources propres principales du secteur **TESC**

Les ressources propres de la période 2014-2018 du secteur TESC proviennent à :

**24 %** de l'ANR (hors PIA)

**17 %** de l'ERC

**13 %** du PIA

➤ Afin de pouvoir évaluer plus finement l'apport des ressources propres pour chaque secteur, les éléments ci-dessous prennent en compte la taille relative des 3 secteurs considérés.

Pour cela, on définit le potentiel de recherche de chaque secteur de la manière suivante :

$1/2 \times \text{Nombre d'Enseignants-chercheurs UT2J} + \text{Nombre de Chercheurs}$

Secteur	Potentiel de recherche	Part relative
ALLPHA	118,5	33 %
CLESCO	94	26 %
TESC	146,5	41 %

Évolution pour chaque secteur du montant annuel des ressources propres par unité de potentiel de recherche :



# Guide pour l'élaboration d'un règlement intérieur à destination des unités de recherche de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès

Ce document liste l'ensemble des questions auquel tout règlement intérieur doit répondre et fait des propositions de rédaction.

## Préambule

---

L'Unité ...*(préciser le nom complet et éventuellement le sigle)* (ci-après désignée par l'unité de recherche) est une *(UPR, UMR...)* implantée dans les locaux de ... *(mentionner l'établissement qui l'héberge)*.

Le présent règlement intérieur a été soumis à l'avis du Conseil de l'unité, réuni le ...*(préciser la date)* après consultation de l'Assemblée Plénière réunie le ... *(préciser la date)*. Il a été validé par la Commission Recherche de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès le *(précisez la date)* et par ...*(compléter éventuellement pour les autres tutelles)*.

Il est complémentaire à celui de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès qui héberge l'unité de recherche. En cas de contradiction, les dispositions les plus engageantes prévaudront.

Toute modification sera soumise à l'avis du Conseil de l'unité et devra faire l'objet le cas échéant d'un avenant ou d'un nouveau règlement intérieur.

Il s'applique à l'ensemble du personnel accueilli dans l'unité de recherche, y compris les agents non titulaires et les stagiaires.

Toute évolution de la réglementation applicable dans les établissements tutelles de l'unité de recherche s'applique de fait à l'unité de recherche, même si le présent règlement intérieur n'en fait pas état.

## I - Fonctionnement général de l'unité de recherche :

---

### 1 – La direction de l'unité de recherche

↳ Le/la directeur(-trice) de l'unité (ci-après désigné par DU) :

#### ○ Nomination

La nomination du DU est prononcée conjointement par les tutelles après avis des instances compétentes pour chacune d'elles (la Commission Recherche pour l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès) sur proposition du Conseil de l'unité.

#### ○ Mandat

Le DU est nommé pour la durée du contrat (5 ans). Le mandat est renouvelable une fois. Il peut exceptionnellement être renouvelé une deuxième fois, par décision de la commission recherche de l'université après avis motivé du conseil de l'unité. En cas d'interruption du mandat, son remplacement est effectué selon la même procédure que la nomination, pour la durée du mandat restant à courir.

#### ○ Missions / compétences / responsabilités

Les responsabilités du DU s'étendent à la totalité des aspects de la vie de l'unité de recherche : scientifiques, techniques, administratifs. Il définit l'utilisation de l'ensemble des moyens (financiers et humains) mis à la disposition de l'unité de recherche, dans le respect des priorités scientifiques définies par le contrat quinquennal de l'établissement.

Il anime et coordonne la politique de recherche et de formation doctorale.

Il est responsable des personnels placés sous son autorité.

Il est garant du respect du règlement intérieur des établissements de tutelle, notamment pour ce qui relève des questions d'hygiène et sécurité, et des conditions de travail, du règlement intérieur de l'unité de recherche, ainsi que de la charte des thèses.

Le DU :

- Préside le Conseil de l'unité,
- Présente au vote du Conseil de l'unité le budget prévisionnel et le bilan financier annuel,
- Prépare et exécute le budget,
- Propose au vote du Conseil de l'unité le projet de règlement intérieur qui est ensuite validé la/les tutelles de l'unité de recherche,
- Rédige en liaison avec les directeurs d'équipe quand ils existent, le projet pluriannuel et le bilan pluriannuel de l'activité de l'unité de recherche qu'il présente au conseil de l'unité
- Décide, après avis du Conseil de l'unité, de l'admission des nouveaux membres dans l'unité de recherche. Les nominations de BIATSS et Enseignants-Chercheurs arrivant sur concours ne sont pas soumis à cet avis
- Donne son accord préalable sur toutes les demandes de conventions notamment de convention d'accueil de personnes extérieures, et/ou contrats de recherche impliquant l'unité de recherche, ou passées avec des tiers
- Représente l'unité de recherche et peut recevoir délégation de signature du/des président(s) de/des université(s) (et du CNRS pour les UMR) pour certains actes de gestion : dépenses, ordres de mission, gestion courante

↳ Les éventuels directeurs(-trices) adjoint(-e)s :

- Nomination : idem DU
- Mandat : idem DU
- Missions / compétences : (*à définir par le DU après avis du Conseil de l'unité*)

↳ Les éventuels responsables d'équipes ou d'axes

○ Nomination :

Les responsables d'équipes ou d'axes sont nommés par le DU après avis du conseil de l'unité.

- Mandat : idem DU
- Missions / compétences : (*à définir par le DU après avis du conseil de l'unité*)

## 2 – Les membres :

La qualité de membre ne peut être obtenu qu'au sein d'une seule unité de recherche (il n'est pas possible de bénéficier de rattachements multiples).

↳ Les membres permanents :

Enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires ou en CDI, ITA/BIATSS titulaires ou en CDI, autres personnels permanents des tutelles qui ne relèvent pas de l'ESR, affectés à l'unité de recherche.

↳ Les membres temporaires :

ATER, CDD (dont post-doc), les doctorants.

↳ Le statut de membre est assujéti :

- Pour les membres permanents : à l'inscription au contrat quinquennal de l'unité signé par les tutelles et établissements associés,
- Pour les membres temporaires (hors docteurs) : à l'existence d'un contrat de travail ou d'une carte d'étudiant,

↳ Modalités d'acquisition et de perte de la qualité de membres :

### **Membres permanents :**

Hors procédures de concours ou de mutation, les rattachements à l'unité de recherche sont prononcées par le DU après avis du conseil de l'unité après demande écrite de l'intéressé. *(modalités à préciser si nécessaire).*

Hors situations de départ volontaire, la décision de perte de la qualité de membre est prononcée par le DU selon la procédure suivante :

- Entretien préalable du DU avec l'intéressé,
- Réunion d'une commission de médiation ad hoc qui procèdera aux auditions contradictoires des parties. *(préciser la composition de cette commission)*
- Audition de l'intéressé par le conseil de l'unité formellement convoqué à cet effet, accompagné, si il le souhaite, par un collègue de son choix,
- En cas de désaccord persistant, la vice-présidence recherche de l'établissement peut être sollicitée pour mettre en place une médiation complémentaire.

Lors du changement d'unité de recherche d'un directeur de thèse, des mesures transitoires relatives à l'accueil des doctorants dont il a la responsabilité sont définies en accord avec le DU. Ces mesures doivent privilégier les intérêts des doctorants.

*Lorsqu'ils existent, les critères utilisés par l'unité de recherche pour évaluer l'aptitude à obtenir et à garder le statut de membre sont à préciser (niveau de production scientifique, ...)*

### **Doctorants :**

L'inscription en première année de doctorat est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse et du directeur de l'unité de recherche sur la qualité du projet et les conditions de réalisation de la thèse.

Le directeur de l'unité de recherche assure l'intégration en présentiel du doctorant, de la doctorante qui a alors accès aux mêmes moyens que les chercheur(e)s titulaires pour accomplir son travail de recherche : équipements, espace de travail, moyens, documentation, possibilité d'assister aux séminaires et conférences et de présenter son travail dans des réunions scientifiques.

Il/elle vérifie, avant de signer la réinscription en thèse, la réalité du suivi scientifique et de l'avancée des travaux du doctorant, de la doctorante.

Le doctorant remplit ses obligations administratives vis-à-vis de son établissement d'inscription. Il/elle participe aux tâches collectives inhérentes à la vie scientifique de son unité. Le/la doctorant(e) s'engage sur un temps et un rythme de travail. Il/elle a, vis-à-vis de son directeur, sa directrice de thèse, un devoir d'information quant à l'avancement de la thèse et aux difficultés rencontrées lors de l'avancement de sa thèse. Il/elle s'engage à lui remettre autant de notes d'étape qu'en requiert son sujet et à présenter ses travaux dans les séminaires de l'équipe.

Lors de leur présence dans l'unité de recherche, les membres sont placés sous la responsabilité du DU et doivent se conformer au règlement intérieur de l'unité de recherche.

### **3 - Autres personnels accueillis dans l'unité de recherche :**

↳ Emérites, enseignants-chercheurs et chercheurs membres permanents d'une autre unité de recherche, personnalités extérieures dont la qualité scientifique est reconnue.

↳ L'accès à l'unité de recherche est assujéti à l'existence d'un des documents suivants :

- une convention liant l'employeur à l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès pour les Enseignants-chercheurs et chercheurs permanents d'une autre unité de recherche et les personnalités extérieures (convention cadre ou convention individuelle ou lettre de notification de l'université pour les professeurs visiteurs)

- une décision d'attribution de l'éméritat

↳ Modalités d'acquisition et de perte du droit d'accès à l'unité de recherche, droits et devoirs : *(à préciser, signature des publications, accès aux ressources de l'unité de recherche, bilan d'activités par exemple)*

#### 4 – Deux situations particulières :

L'unité de recherche peut accueillir des personnes relevant des deux catégories ci-dessous et de leur appliquer les modalités prévues au paragraphe 2 (membres de l'unité de recherche) ou les modalités prévues au paragraphe 3 (autres personnels accueillis dans l'unité de recherche).

- Les PRAG et PRCE non doctorants,

- Les docteurs :

Une unité de recherche peut octroyer à des docteurs ayant soutenu leur thèse depuis une durée maximale de moins de 4 ans à définir dans le règlement intérieur (\*), le statut de membre temporaire ou de personne accueillie. L'unité de recherche indique alors dans son règlement intérieur cette possibilité et précise la durée maximale, les modalités et conditions d'accès à ce statut ainsi que les droits et devoirs qu'il confère. L'unité de recherche présente également les mesures d'accompagnement vers l'emploi qu'il propose aux doctorants et jeunes docteurs.

(\*) Des prolongations peuvent être accordées par l'unité de recherche pour prendre en compte la durée des CDD obtenus par le docteur dans le cadre d'une activité dans l'enseignement supérieur et/ou la recherche (publique ou privée).

Quel que soit le statut conféré par l'unité de recherche (paragraphe 2 ou paragraphe 3), l'accueil du docteur est assujéti à la mise en place d'une convention individuelle ainsi qu'à la production d'une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les risques liés à une activité professionnelle.

#### 5 – Autres personnes accueillies ponctuellement dans l'unité de recherche :

Personnels employés par une entité publique ou privée, bénévoles ou stagiaires, accueillis pour participer à des activités de recherche de façon ponctuelle.

Il est nécessaire de cadrer la situation juridique de ces personnes par la mise en place d'une convention pour préciser les modalités de couverture en cas d'accident, protection des travaux réalisés, confidentialité des données et des éventuels résultats qui peuvent en découler. Lorsque la personne n'a pas d'activité professionnelle et n'est pas étudiante, elle doit produire une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les risques liés à une activité professionnelle.

La personne accueillie l'est sous la responsabilité d'un membre permanent.

Remarque : ce statut ne peut pas être utilisé pour accueillir de façon prolongée des personnes qui ne disposent d'aucun statut (post-doc non salarié ou personne sans activité professionnelle)

#### 6 – Les instances de l'unité de recherche :

↳ Conseil de l'unité :

Participent au conseil de l'unité les membres tels que définis par le paragraphe 2.

○ Le conseil de l'unité se compose de ...*(préciser le nombre)* membres :

- Membres de droit : le directeur d'unité, ses éventuels adjoints, ...*(préciser)*
- Membres nommés : ...*(préciser le nombre et éventuellement la qualité)*

- Membres élus : ...*préciser les différents collèges (dont un collège BIATSS et ITA et un collège doctorants) et le nombre d'élus par collège ;*

#### ○ Compétences :

Le Conseil de l'unité a un rôle consultatif. Il est consulté par le DU (de façon non exhaustive) sur :

- L'état, le programme, la coordination des recherches, la composition des équipes,
- Les moyens budgétaires à demander par l'unité de recherche et la répartition de ceux qui lui sont alloués,
- La politique des contrats de recherche concernant l'UR,
- La politique de valorisation de la recherche et la politique de diffusion des savoirs,
- La gestion des ressources humaines, (dans le respect des cadres réglementaires en vigueur dans les établissements employeurs).
- La politique de formation par la recherche,
- Les documents soumis aux instances d'évaluation de l'UR et les conséquences à tirer de leurs avis,
- Le programme de formation en cours et pour l'année à venir,
- Toutes mesures relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'unité de recherche et susceptibles d'avoir une incidence sur la situation et les conditions de travail du personnel.

#### ○ Fonctionnement :

Le Conseil de l'unité est présidé par le DU. Il se réunit au moins trois fois par an.

Règles de convocation : (*à préciser*)

Les questions relevant de la gestion des ressources humaines et de la structuration scientifique de l'unité de recherche sont traitées en formation restreinte aux membres permanents.

*(Prévoir éventuellement d'autres configurations particulières)*

#### ↳ L'Assemblée Plénière

Elle est composée de tous les personnels de l'unité de recherche. Elle est présidée par le DU et a un rôle consultatif. Elle se prononce principalement sur les orientations générales pour l'unité de recherche proposées par le Conseil de l'unité.

Elle est réunie au moins une fois par an.

Elle est consultée en formation restreinte aux membres permanents de l'unité de recherche sur la désignation du Directeur et du / des Directeur(-s) adjoint(-s) de l'unité.

*Préciser la fréquence de réunion, les modalités de vote (périmètre des votants par type de consultation ? déroulement des votes ?) et les autres modalités de fonctionnement.*

Pour les unités de recherche dont l'effectif n'atteint pas 15 électeurs, l'Assemblée Plénière constitue le Conseil de l'unité pour lequel un bureau est mis en place. (*préciser la composition, le rôle et les modalités de fonctionnement du bureau.*)

#### ↳ Autres :

*L'unité de recherche peut éventuellement mettre en place d'autres instances (par exemple : Conseil scientifique, Comité de pilotage, Bureau de direction, Conseils d'axes, Commissions de suivi de thèses, ...*

*Dans ce cas, prévoir pour chaque instance la composition, le mode de constitution, le rôle et les modalités de fonctionnement)*

## **II - Organisation scientifique et administrative du conseil de laboratoire**

---

**7** - Description des équipes, axes, et mode de fonctionnement,

**8** - Organigramme de l'UR

**9** - Mode d'allocation des ressources

- ↗ Budgets
- ↗ Procédure de sélection et de classement des candidatures CDU
- ↗ Mode de répartition des locaux

**10** - Organisation du temps de travail :

*A compléter sur la base de la réglementation en vigueur pour chaque employeur, notamment pour les personnels de l'UT2J la circulaire relative aux droits et obligations de service en matière d'horaires et congés des personnels BIATSS.*

- ↗ Horaires
- ↗ Congés
- ↗ Absences
- ↗ Missions :

Tout agent se déplaçant pour l'exercice de ses fonctions, doit être en possession d'un ordre de mission établi préalablement au déroulement de la mission. Ce document est obligatoire du point de vue administratif et juridique ; il assure la couverture de l'agent au regard de la réglementation sur les accidents de service

- ↗ Accès aux systèmes d'information
- ↗ Accès aux locaux

## **III - Santé et sécurité au travail**

---

*A compléter sur la base du contenu du règlement intérieur de l'UT2J ainsi que des chartes et annexes qui y sont afférentes.*

**11** - Personnes ressources en matière de sécurité de santé et de prévention des risques

**12** - Organisation de la prévention au sein de l'unité

## **IV – Confidentialité, publications et communication, propriété intellectuelle**

---

**13** - Confidentialité

Chacun est tenu de respecter la confidentialité des travaux qui lui sont confiés ainsi que ceux de ses collègues. En particulier, en cas de présentation à l'extérieur, l'autorisation du DU ou du responsable scientifique est obligatoire.

**14** - Publications et communication (signature des publications, loi numérique, archives ouvertes ...)

**15** - Signature des publications :

Les publications des membres de l'unité de recherche respectent la règle de signature arrêtée par le Conseil des Membres de l'Université de Toulouse :

- Signature monoligne (une ligne par unité de recherche impliquée dans le travail)
- Format : *(préciser le format de signature de l'unité de recherche)*

- Une ligne supplémentaire est ajoutée si un auteur dépend d'un établissement qui n'est pas tutelle
- Les séparateurs dans l'adresse sont des virgules

### **15 - Propriété intellectuelle**

*A compléter sur la base du contenu du règlement intérieur de l'UT2J ainsi que des chartes et annexes qui y sont afférentes.*

## **V – Recherche impliquant la personne humaine**

## **VI - Utilisation des moyens informatiques et sécurité des systèmes d'information**

*A compléter sur la base du contenu du règlement intérieur de l'UT2J ainsi que des chartes et annexes qui y sont afférentes.*

## Décharges de services pour responsabilités de recherche Modèle et évolutions

### ➤ Modèle proposé par le conseil scientifique en 2008 :

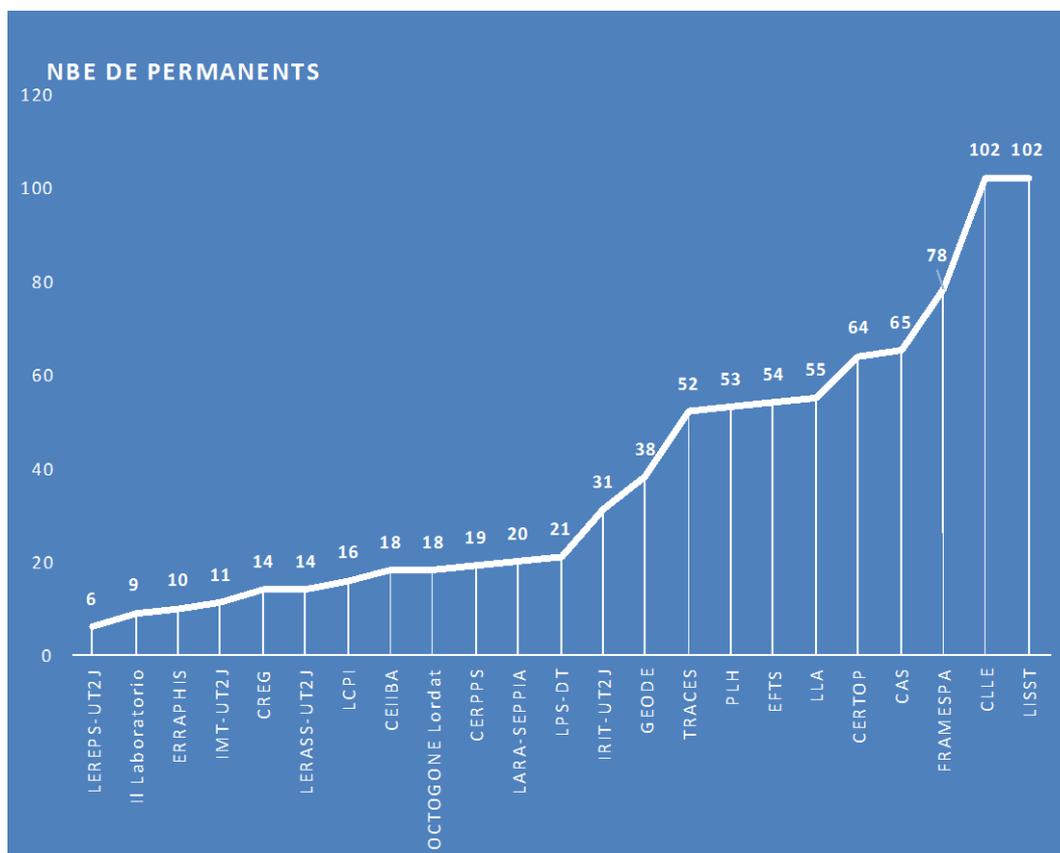
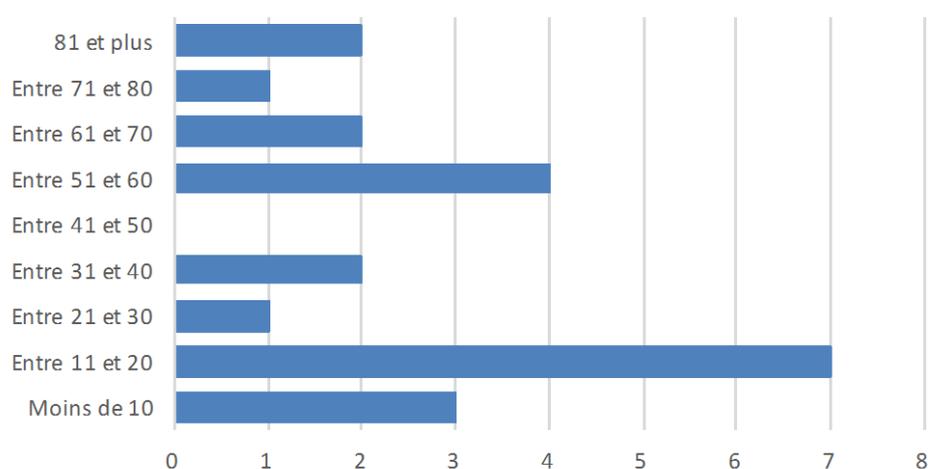
Prise en compte de la taille de l'unité appréciée à partir du nombre de membres permanents (EC + C + ITA + BIATSS) :

Jusqu'à 20 permanents :	36h ETD
De 20 à 35 permanents :	48 h ETD
De 36 à 60 permanents :	64 h ETD
A partir de 61 permanents :	96 h ETD

Possibilité de rajouter 48 h ETD pour la direction adjointe des plus grosses unités ou pour tenir compte de situations particulières

### ➤ Situation des unités au 20 octobre 2016 :

Répartition des UR par taille



➤ **Modèle 2016 :**

Prise en compte de la taille de l'unité appréciée à partir du nombre de membres permanents (EC + C + ITA + BIATSS) :

Jusqu'à 20 permanents :	30 h ETD
De 21 à 49 permanents :	40 h ETD
De 50 à 70 permanents :	64 h ETD
A partir de 71 permanents :	80 h ETD

Ajout de 36 h ETD pour les directions adjointes des plus grosses unités ou pour tenir compte des situations particulières.

➤ **Modèle 2018 :**

Prise en compte de la taille de l'unité appréciée à partir du nombre de membres permanents et du nombre de personnels BIATOSS et ITA.

Jusqu'à 20 permanents :	30 h ETD
De 21 à 49 permanents :	40 h ETD
De 50 à 70 permanents :	64 h ETD
De 71 à 90 permanents :	100 h ETD
A partir de 91 permanents :	150 h ETD

Possibilité de rajouter 36h pour les directions adjointes des plus grosses unités ou pour tenir compte des situations particulières.

La commission alloue une ressource d'heures de décharge à la direction du laboratoire, c'est ensuite au DU de dire comment il choisit de répartir ce volume (entre direction, directions adjointes et/ou directeur·rice·s d'axes).

Le DU indique également si ce choix de répartition est valable pour la durée d'un mandat de la commission recherche ou pour la durée de leur mandat.

	CAS	CEIIBA	CERPPS	CERTOP	CLLE	GREG	EFTS	ERRAPHIS	FRAMESPA	GEODE	II Laboratoire	IMT	IRIT	LARA	LCPI	LERASS	LEREPS	LISST	LLA	OCTOGONE: Loriot	LPS-DT	PLH	TRACES	Autres Toulouse	Autres hors Toulouse	Situation non connue	Totaux			
<b>UFR Histoire, Arts et Archéologie</b>																														
DAM								1				1			5													7		
Anthropologie																	7											7		
Histoire								33														10	3					46		
Histoire de l'Art et Archéologie								12														3	8					23		
<b>UFR Langues, Littératures et Civilisations Etrangères</b>																														
CETIM					1																		1					2		
DEFLE					1																	4	1					6		
Monde Anglophone	51			2	5																				1	3	62			
Etudes hispaniques et hispano-américaines		15							12									7	2							2	38			
Langues Etrangères Appliquées				2								1				3										1	7			
Sciences du langage					8		1								2						7				2		20			
Allemand						9																					10			
Arabe								1												1	1						3			
Catalan																											0			
Chinois																				1							1			
Portugais		3																									3			
Italien		1								4																	5			
Japnais																									6		6			
Langues Slaves					1													4									5			
<b>UFR Lettres, Philosophie et Musique</b>																														
Communication, Etudes visuelles et Arts de la scène															5							5					10			
Lettres, langues et civilisations anciennes																									1		12			
Lettres modernes, Cinéma et Occitan					6					1							11					23			1	3	45			
Musique										1							5										6			
Philosophie								9																	2	1	12			
Arts plastiques - Design													3										8				11			
<b>UFR Psychologie</b>																														
Psychologie clinique du sujet															16								1				17			
Psychologie cognitive, ergonomie					15																						15			
Psychologie du développement					8													2		3	10				1	24				
Psychologie sociale, du travail et des organisations					7								1													16				
Psychopathologie, psychologie de la santé, neurosciences			13		3																					1	17			
<b>UFR Sciences, Espaces, Sociétés</b>																														
Géographie Aménagement Environnement										12																1	36			
Mathématiques - Informatiques					1							11	13														25			
Sciences de l'Education et de la Formation								20														1					21			
Sciences Economiques et Gestion					2											5	3								1		11			
Sociologie					15													14								1	30			
<b>IUT Blagnac</b>																														
IUT Blagnac					1										16								1			4	1	23		
<b>IUT Figeac</b>																														
IUT Figeac					2																				2	1	6	12		
<b>ISTHIA</b>																														
ISTHIA					9																						1	11		
<b>ESPE</b>																														
ESPE					2	8		13	1	1			3		1	1						1	4	1	1		1	1	5	48
<b>ESAV</b>																														
ESAV															10													10		
<b>ISCID</b>																														
ISCID																											5	5		
<b>Autre</b>																														
Formation continue					1																							1		
<b>Totaux</b>	51	19	13	35	65	9	35	10	60	16	6	11	34	18	18	15	8	51	47	20	20	48	11	7	17	25	669			

Répartition des Enseignants-chercheurs d'UT2J par composante et laboratoire

DAR - Direction de l'Appui à la Recherche - Juin 2019

- moins de 3 EC
- de 3 à 10 EC
- de 11 à 20 EC
- de 21 à 40 EC
- au delà de 40 EC

**Propositions de la commission recherche du 21 septembre 2017  
sur les décharges de service sur projet de recherche**

Pré-requis	<input type="radio"/> Le cout de la décharge est éligible par le bailleur de fonds <input type="radio"/> Le projet est géré par UT2J (ouverture aux projets gérés par le CNRS en fonction de l'issue des discussions avec le Délégué régional)
Bénéficiaires	Enseignants-chercheurs d'UT2J (les enseignants sont exclus du dispositif)
Types de projets et volume de la décharge	<p>Tout type de projet (position extensive)</p> <p>Trois niveaux de décharges en fonction du type de projet et du rôle du bénéficiaire de la décharge dans le projet :</p> <p><input type="radio"/> 128 heures : Pour les titulaires d'une ERC (indexation du niveau sur une décharge IUF)</p> <p><input type="radio"/> 96 heures : Pilotage d'un consortium scientifique (réseau national ou international) dans le cadre d'un projet de recherche collaborative (exemple : projets H2020)</p> <p><input type="radio"/> 48 heures : Les autres situations, notamment les projets de recherches individuelles, pour développer une nouvelle thématique, dépasser des verrous scientifiques, développer une approche originale ou consolider une équipe (exemple : ANR jeunes chercheurs)</p>
Nombre de demandes	La demande peut être renouvelée chaque année sur la durée du projet
Avis	<input type="radio"/> Directeur du département, <input type="radio"/> Directeur de l'UFR, école ou institut, <input type="radio"/> Directeur du laboratoire,
Proposition	<input type="radio"/> Commission recherche, tenant compte des avis
Décision	<input type="radio"/> Conseil d'Administration sur proposition de la Commission Recherche
Calendrier	Avancer le calendrier pour que la commission recherche puisse statuer en mai
Financement de la décharge	Les heures de la décharge sont financées sur les crédits du contrat sur une base forfaitaire de 50 €/hETD

Le Président,  


**Commission de la recherche - 21 septembre 2017**

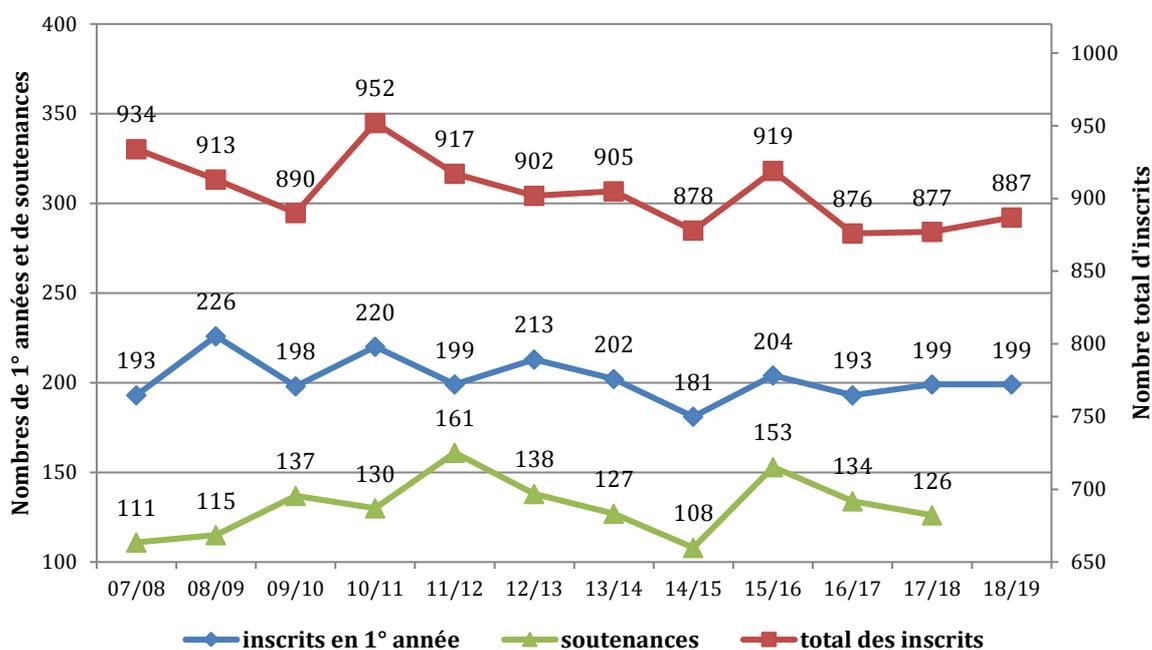
# LES ÉTUDES DOCTORALES À L'UT2J

## Sommaire

I – Panorama général	page 1
II – Les doctorants	page 2
III – Internationalisation des études doctorales	page 4
IV – Les docteurs	page 5
V – Les abandons	page 8
VI – Zoom sur	page 9
VII – L'insertion professionnelle des docteurs	page 9

## I – Panorama général

Évolution du nombre total d'inscrits, du nombre de soutenances et du nombre d'inscrits en 1<sup>o</sup> année :

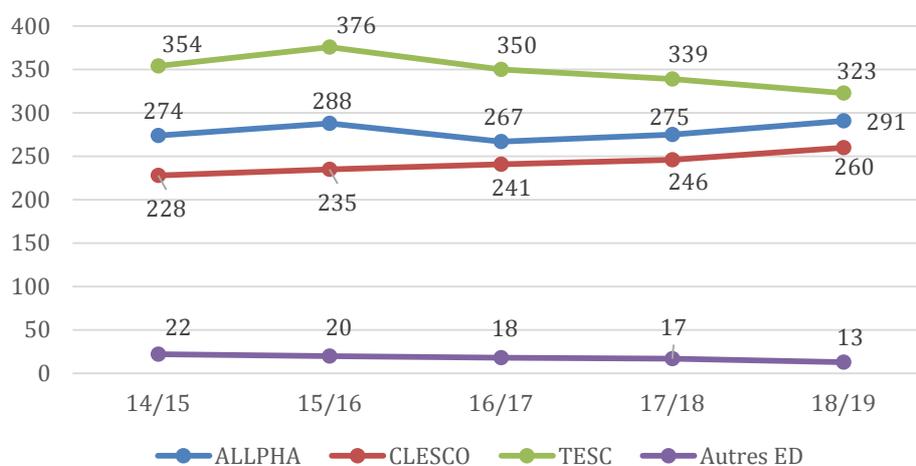


Un nombre de nouveaux doctorants qui se stabilise à environ 200 par an et un nombre total d'inscrits qui se stabilise à environ 890 doctorants par an.

## II – Les doctorants

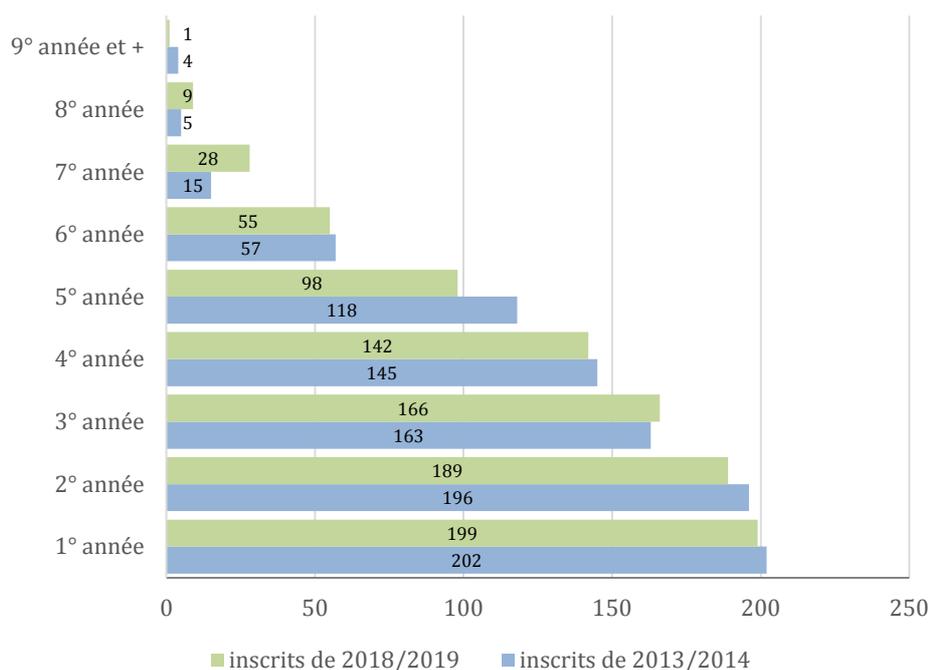
➤ Répartition des inscrits par école doctorale :

Inscrits	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	
ALLPHA	274	288	267	275	291	32,8 %
CLESCO	228	235	241	246	260	29,3 %
TESC	354	376	350	339	323	36,4 %
Autres ED	22	20	18	17	13	1,5 %
Total	878	919	876	877	887	100,0 %



Un équilibrage progressif des effectifs respectifs des écoles doctorales ALLPHA, CLESCO et TESC.

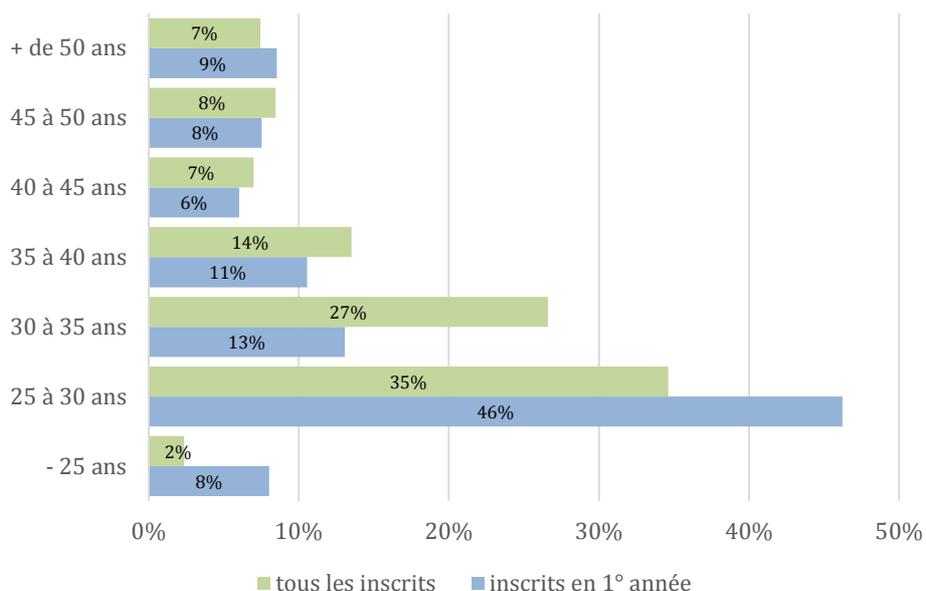
➤ Répartition des doctorants par année de doctorat – années 2018/2019 et 2013/2014



➤ Évolution de la part des thèses longues dans le total des inscrits :

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
% des inscriptions au-delà de la 6 <sup>e</sup> année	2,7%	3,1 %	3,8 %	3,1 %	3,4 %	4,3 %
Nombre d'inscrits au-delà de la 6 <sup>e</sup> année	24	27	35	27	30	38

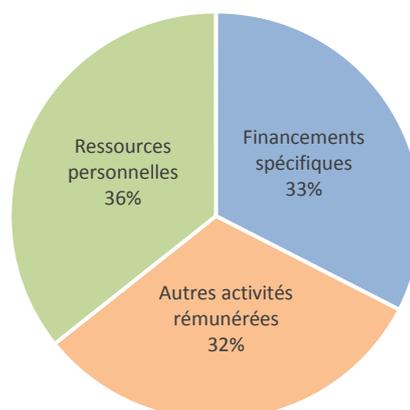
➤ Répartition des doctorants par tranche d'âge – année 2018/2019 :



**20 %** des doctorants de 2018-2019 avaient plus de **39 ans** au démarrage de leur thèse.

➤ Le financement des études doctorales

Nature des financements des doctorants inscrits en 2018/2019 :



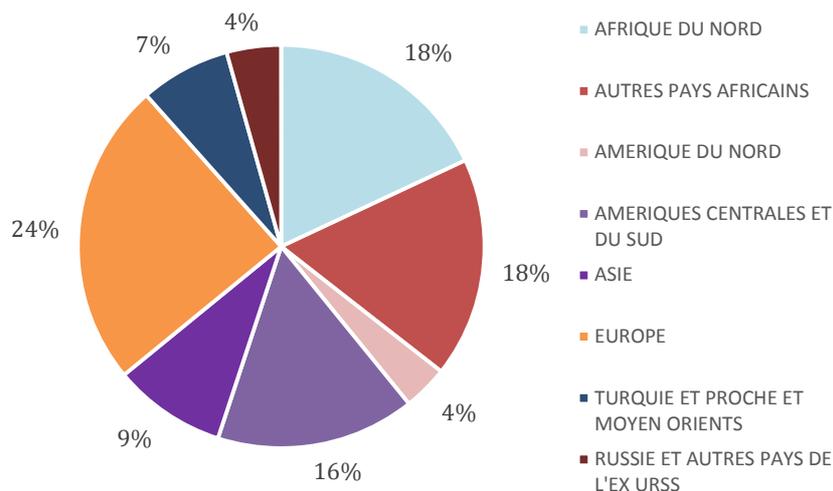
La répartition des modes de financement des thèses est stable dans le temps : environ 1/3 des doctorants dans chacune des 3 grandes catégories de financements (financements spécifiques à la thèse, financements par autres activités rémunérées, financements sur ressources personnelles)

### III – Internationalisation des études doctorales (Situation des doctorants de 2018-2019)

#### ➤ Les doctorants de nationalité étrangère :

Les étudiants de nationalité étrangère représentent **31,5 %** des doctorants de 2018-2019

Répartition des doctorants de nationalité étrangère par zone géographique :



Les 3 continents les plus représentés sont l'Afrique (**36 %**), l'Europe (**24 %**) et l'Amérique (**20 %**)

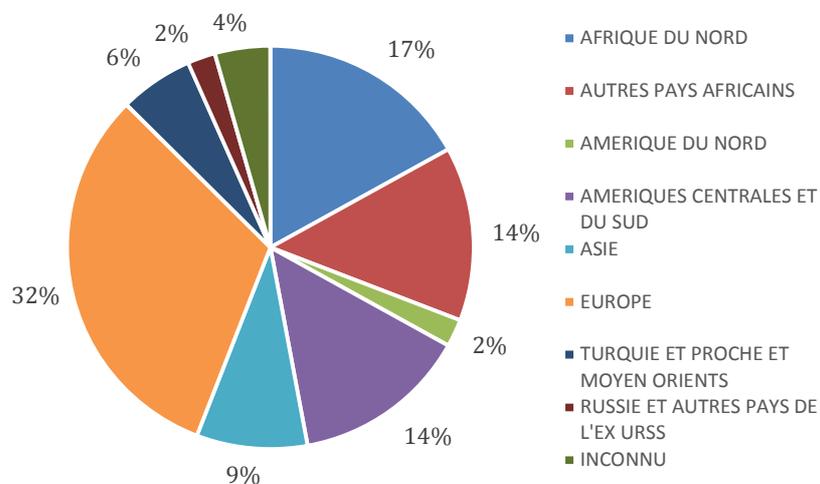
#### ➤ Internationalisation du diplôme d'accès :

**46 %** des doctorants de nationalité étrangère ont obtenu leur diplôme d'accès en doctorat en France

**99 %** des doctorants de nationalité française ont obtenu leur diplôme d'accès en doctorat en France

**15 %** des doctorants ont obtenu leur diplôme d'accès en doctorat à l'étranger

Répartition des diplômes d'accès obtenus à l'étranger par zone géographique :



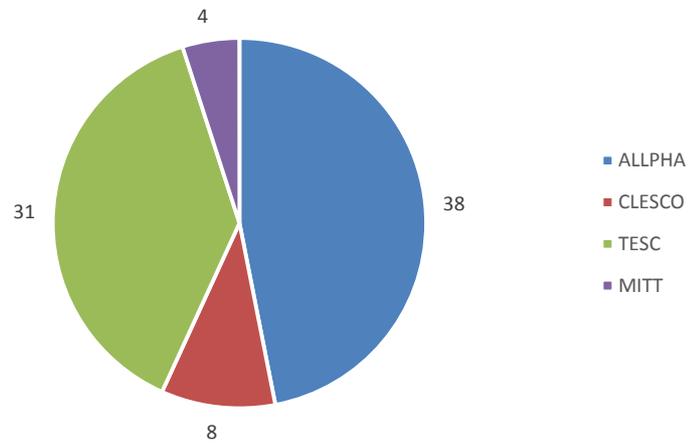
Les 3 continents les plus représentés sont l'Europe (**32 %**), l'Afrique (**31 %**) et l'Amérique (**16 %**)

➤ Les cotutelles de thèse

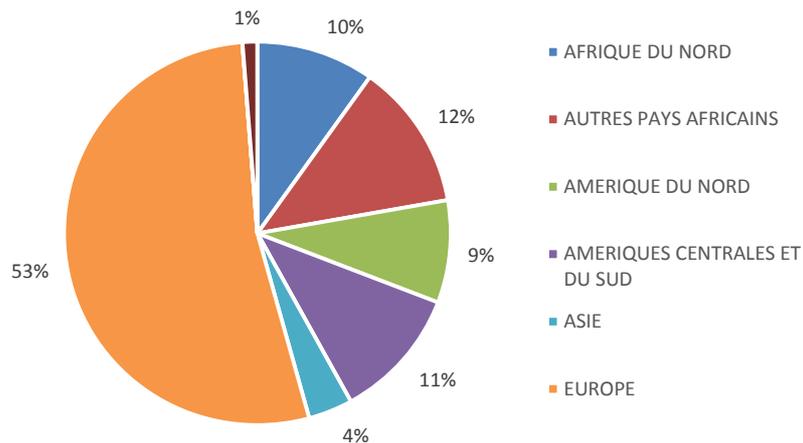
**81** doctorants sont actuellement en cotutelle de thèse (soit **9,1 %** des inscrits)

**73 %** des cotutelles concernent des doctorants de nationalité étrangère

Répartition des cotutelles par école doctorale :

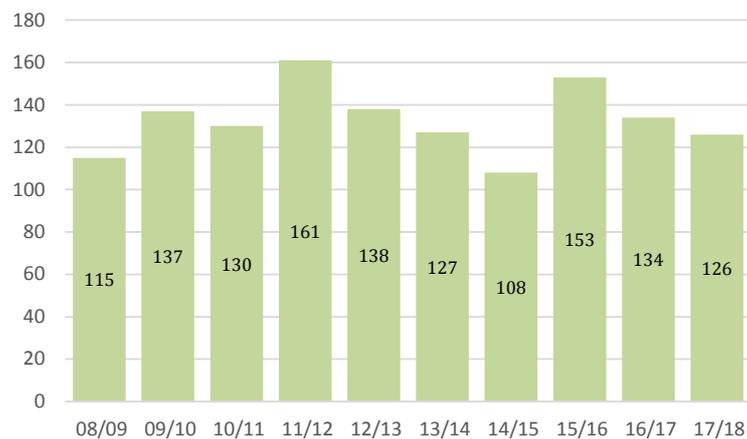


Répartition des cotutelles par zone géographique dans laquelle se situe l'université étrangère partenaire :



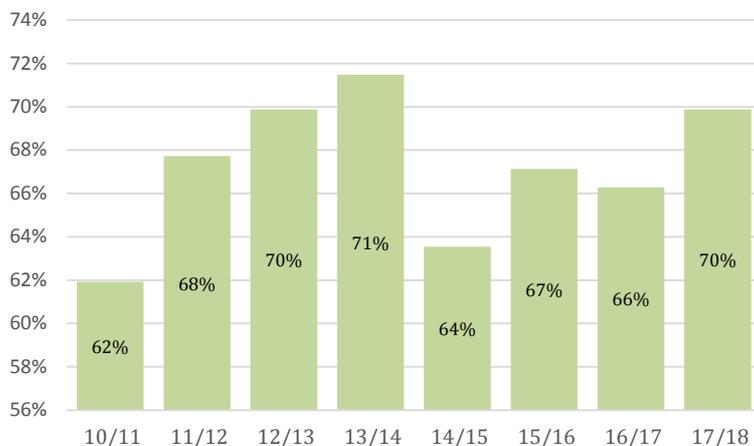
## IV – Les docteurs

➤ Nombre de soutenances par année universitaire :

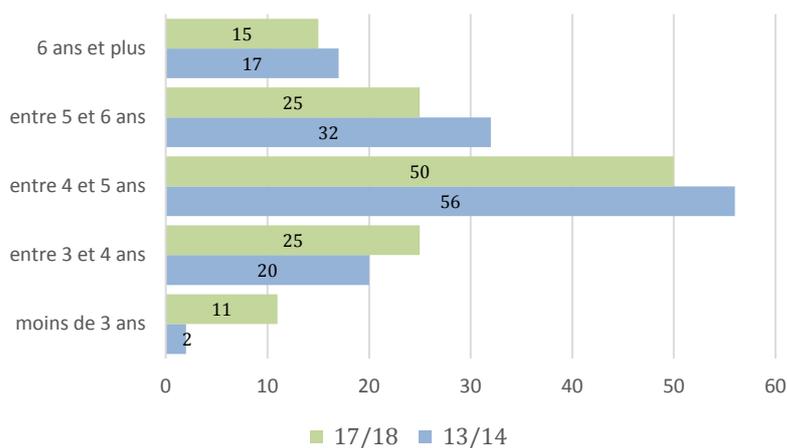


➤ Évolution du taux de soutenance :

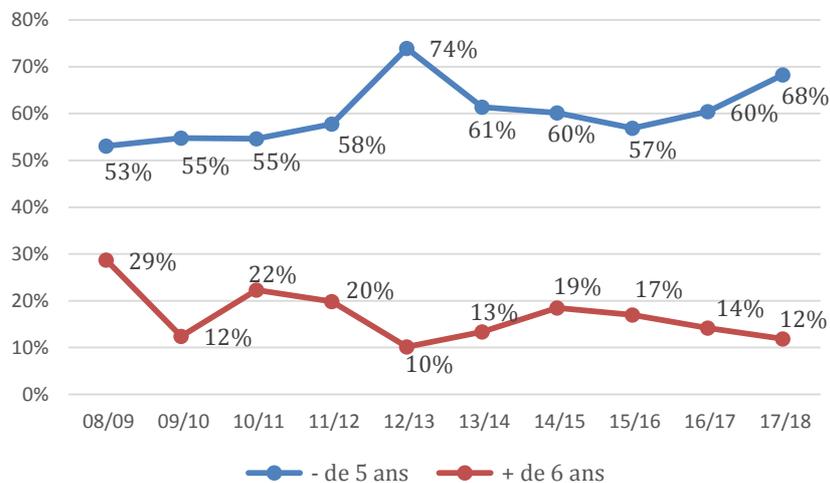
Le taux de soutenance est le ratio entre le nombre moyen de soutenances et le nombre moyen d'inscrits en 1<sup>o</sup> année. Les moyennes sont calculées sur 3 années universitaires (n, n-1, n-2).



➤ Répartition de la durée des thèses soutenues en 2017/2018 et en 2013/2014 :

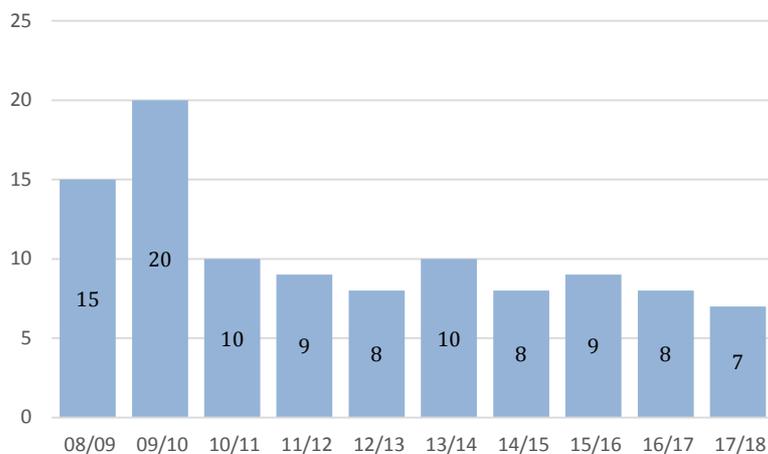


➤ Part des thèses soutenues en moins de 5 ans et en plus de 6 ans pour l'ensemble des docteurs :



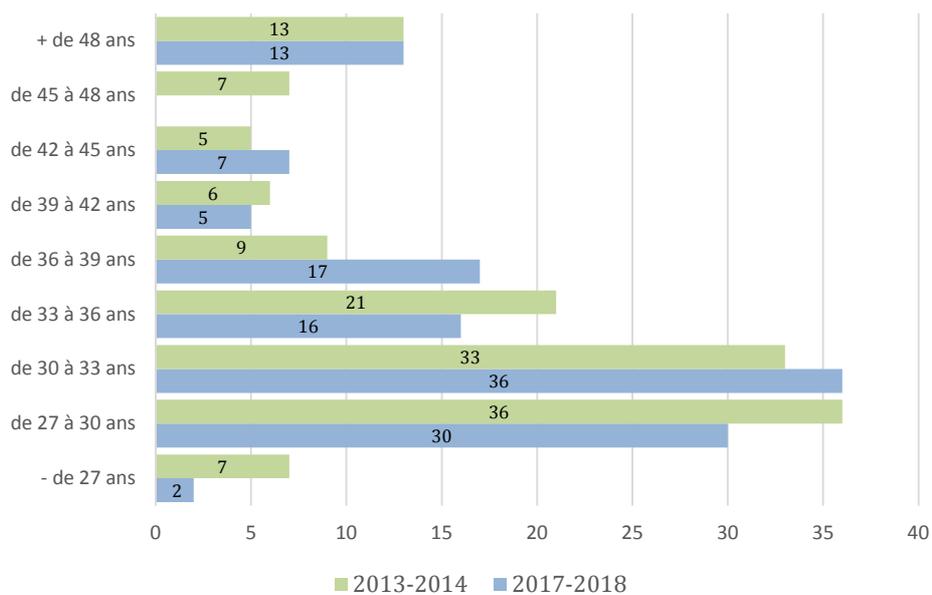
La part des thèses soutenues en moins de 5 ans augmente sensiblement. La part des thèses soutenues en plus de 6 ans diminue sensiblement.

➤ Durée de la thèse la plus longue (en années) :



La durée des thèses les plus longues a beaucoup diminué.

➤ L'âge des docteurs diplômés de 2013-2014 et 2017-2018 :



**20 %** des diplômés de 2017-2018 avaient plus de **39 ans** au moment de leur soutenance. Ils étaient **23 %** en 2013-2014

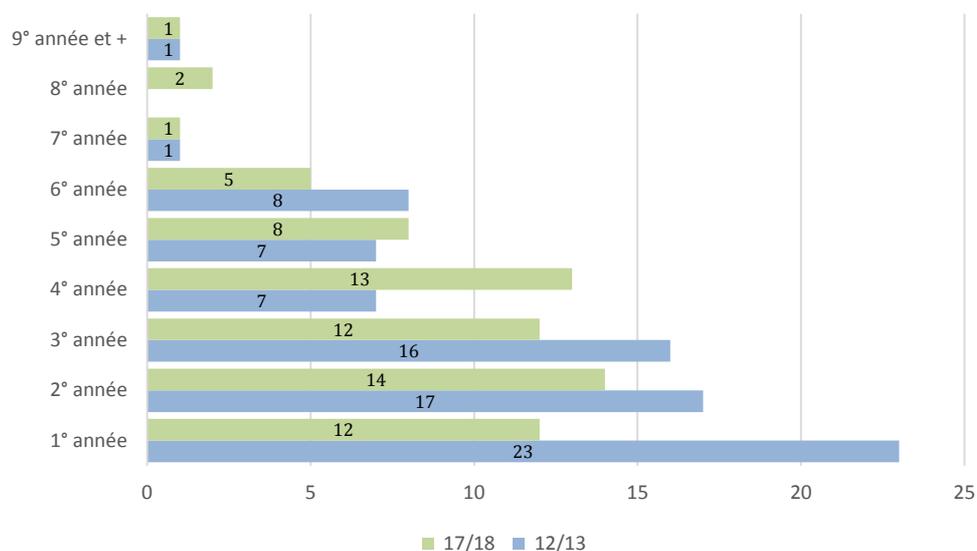
Aucune corrélation n'a été constatée entre la durée des thèses et l'âge à la soutenance.

## V – Les abandons

➤ Le % des inscrits interrompant leur thèse est relativement stable d'une année à l'autre :

% des inscrits	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18
<b>Part des Abandons</b>	<b>11 %</b>	<b>8 %</b>	<b>12 %</b>	<b>9 %</b>	<b>9 %</b>	<b>9 %</b>	<b>6 %</b>	<b>9 %</b>	<b>8 %</b>	<b>8 %</b>
Part des soutenances	13 %	15 %	14 %	18 %	15 %	14 %	12 %	17 %	15 %	14 %

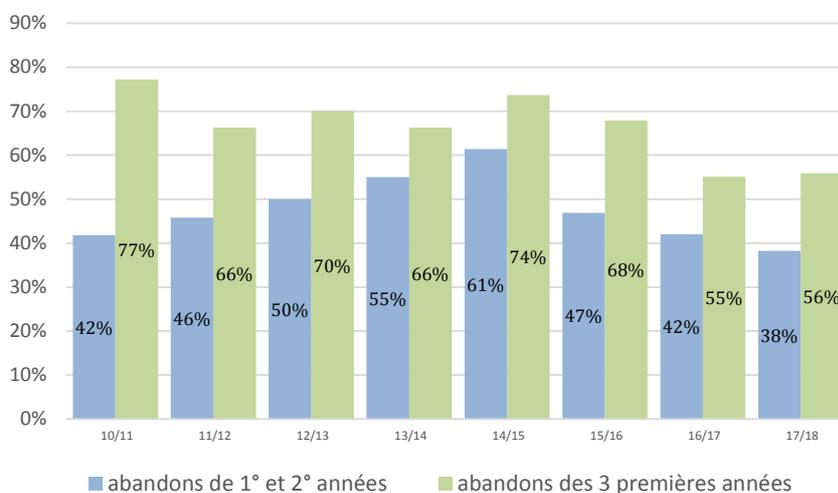
➤ Répartition des abandons de 2017-2018 et de 2012-2013 par année de thèse :



68 doctorants de 2017-2018 n'ont pas renouvelé leur inscription l'année suivante.

- 18 % d'entre eux étaient en 1° année,
- 20 % d'entre eux étaient en 2° année,
- 56 % d'entre eux étaient en 1°, 2° ou 3° année.

➤ Part des abandons de 1° et 2° années et des 3 premières années



## VI – Zoom sur :

### ➤ Les doctorantes :

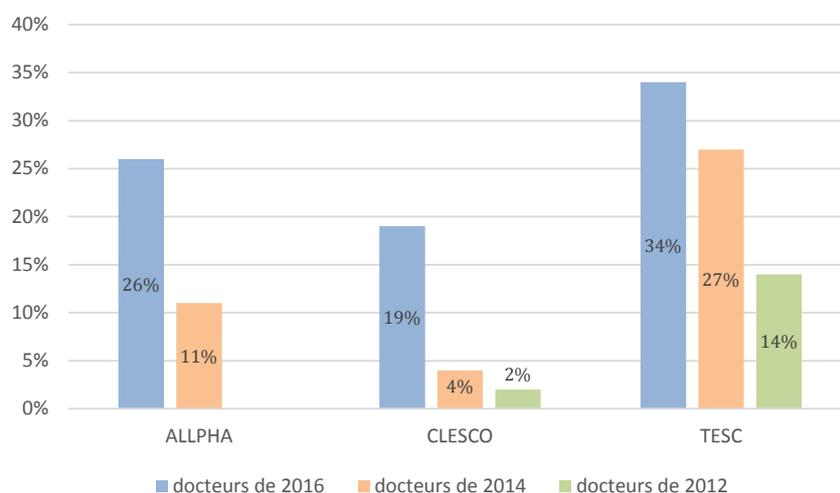
- Elles représentent :
- **60 %** des entrants des 4 dernières années
  - **58 %** des soutenances des 4 dernières années
  - **57 %** des soutenances de – de 5 ans des 4 dernières années
  - **55 %** des abandons des 4 dernières années

### ➤ Les étudiants de nationalité étrangère

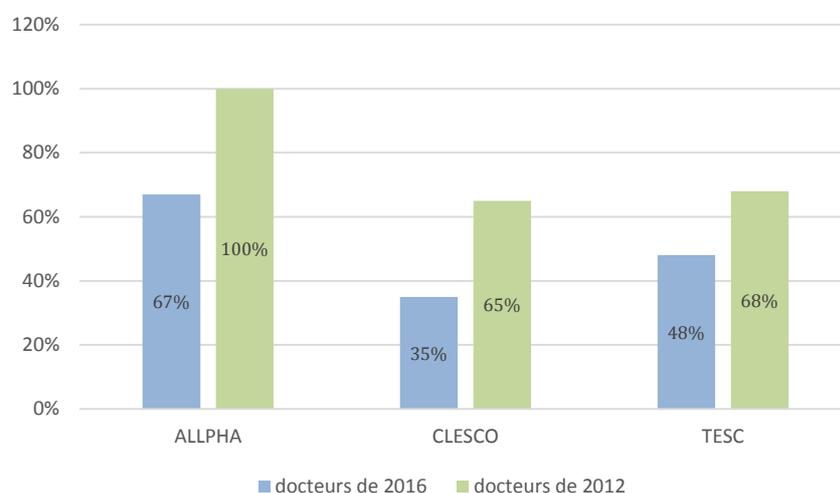
- Ils représentent :
- **35 %** des entrants des 4 dernières années
  - **34 %** des soutenances des 4 dernières années
  - **37 %** des soutenances de – de 5 ans des 4 dernières années
  - **40 %** des abandons des 4 dernières années

## VII – L'insertion professionnelle des docteurs

### ➤ Taux de recherche d'emploi pour les doctorants d'ALLPHA, CLESCO et TESC au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :



### ➤ Taux d'accès à un emploi stable (Fonctionnaire + CDI) pour les doctorants d'ALLPHA, CLESCO et TESC au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (% des emplois stables parmi les doctorants en activité) :

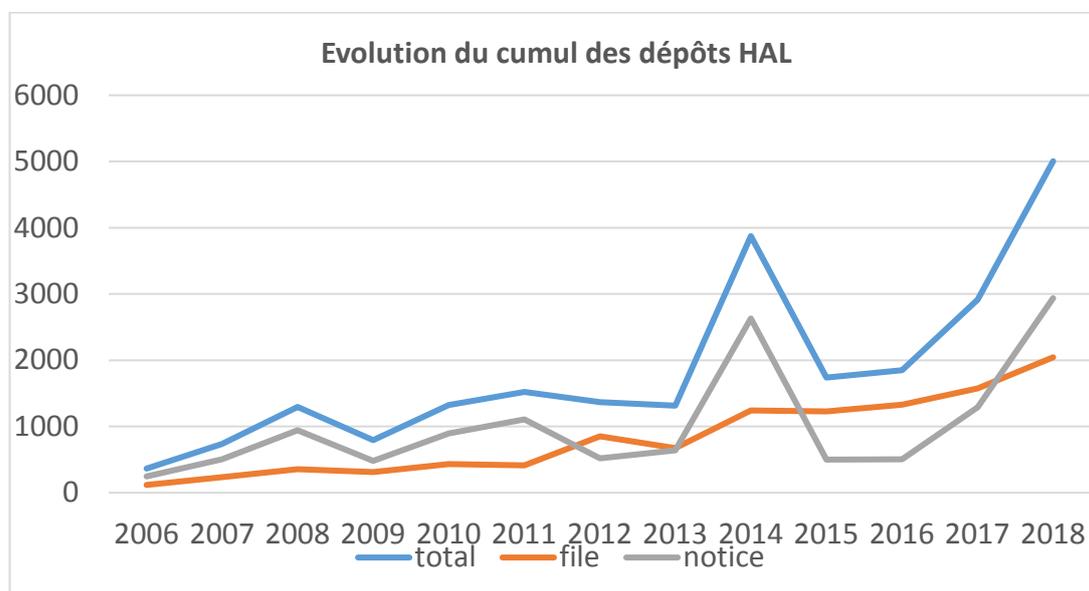


## Bilan des groupes « Open Access » et « Revues » (DAR) - évaluation Hcéres 2019-2020

### I- Diffusion des résultats scientifiques des unités de recherche de l'UT2J ([Groupe Open Access UT2J](#))

Depuis 2011, l'établissement utilise l'archive ouverte nationale HAL pour la diffusion de ses résultats de recherche. Le portail HAL <https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/> compte aujourd'hui **29.843 documents** (dont 17.466 notices et 12.377 documents avec texte intégral soit environ **40% de taux de texte intégral**), situant l'établissement bien au-dessus de la moyenne nationale (en 2<sup>ème</sup> position derrière Paris 3, si l'on regarde le cumul des dépôts - texte intégral + notices bibliographiques - sur un panel de sept universités en SHS au plan national).

L'accroissement annuel moyen se situe entre 1500 et 2000 unités documentaires (notices et texte intégral) et l'on compte 1.7 million de téléchargements sur le portail HAL (données ESGBU 2017).



Le groupe Open Access (multi services et pluridisciplinaire) créé en 2014 et adossé à la Commission Recherche, met en application la politique de l'établissement en matière de science ouverte. Elle se traduit par plusieurs dispositifs :

1/ Le dispositif politique s'est concrétisé par la mise en place de protocoles d'accord « open access » (DAR/unité de recherche) signé par 12 unités de recherche (7 UMR et 5 EA) s'engageant, par exemple, à assurer un taux de 70% de documents en texte intégral. Au niveau de l'établissement, une charte science ouverte (application du Plan National Science Ouverte), devrait être validée par les différentes instances à la rentrée 2019.

2/ Le dispositif technique comprend un module open source « SpirHAL » (développé par le groupe et financé par le SCD) permettant d'afficher dynamiquement, pour un chercheur, ses documents (avec texte intégral) déposés sur HAL sur sa page individuelle sur le site web du laboratoire. Cinq laboratoires utilisent ce module. Un contrôle qualité sur les référentiels HAL et les métadonnées de dépôt est assuré au fil de l'eau par la gestionnaire du portail HAL UT2 hébergeant 17 collections HAL de laboratoires et 7 [collections thématiques](#) de projets de recherche (dont 2 ANR et 1 ERC). Le sous-groupe « données de la recherche » a lancé une enquête en 2019 auprès des chercheurs qui donnera lieu à une communication ciblée sur les plateformes de diffusion des données de la recherche.

3/ Le dispositif pédagogique (<http://www.univ-tlse2.fr/formation-ist>) et d'accompagnement au dépôt dans HAL s'appuie sur un réseau de 18 référents/relais HAL au sein des unités (dont seulement 2 documentalistes). Des formations et « *café dépôt HAL* » (thématiques : cadre juridique, fonctionnalités HAL, réseaux sociaux académiques, identifiants chercheurs, ...) sont assurés par la chargée d'IST (DAR) aux enseignants-chercheurs et doctorants tout au long de l'année à raison d'environ 40 personnes formées par an, soit près de 450 personnes depuis 2011.

	Référents HAL/correspondants IST	Collections HAL	Protocoles d'accord DAR/UR	Formations HAL (moyenne annuelle chercheurs/doctorants formés)
2011	-	7	-	40
<b>2019</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>70</b>

Compte tenu de l'activité croissante de dépôts dans HAL, liée à la fois aux injonctions nationales et européennes et, aux enjeux juridiques et techniques de l'identité numérique des chercheurs, il apparaît crucial de renforcer l'appui documentaire autour HAL aux unités.

## II- Diffusion et soutien aux revues (Groupe Revues UT2J <http://www.univ-tlse2.fr/revues>) :

Le groupe Revues (multi-métiers et pluridisciplinaire) créé en 2013 et adossé à la Commission Recherche, est actuellement co-piloté par la chargée d'IST (DAR) et un enseignant-chercheur (PLH). Il propose, en étroite collaboration avec les Presses Universitaires du Midi (PUM), des actions et services (guichet conseil) à destination des équipes éditoriales des 38 revues de l'établissement (dont 21 sur OpenEdition Journals). L'accompagnement à l'édition électronique ouverte et structurée (outil Métopes et plateforme OpenEdition Journals), la numérisation de l'antériorité, le cadre légal des revues, l'aide à la traduction, la diffusion des bonnes pratiques éditoriales (DOAJ), sont les principaux dossiers suivis par le groupe.

- En coordination avec le service de traduction (CeTIM) de l'université, le GT Revues lancera un dispositif d'aide à la traduction multilingue des résumés pour 17 revues (2019).

- Le groupe accompagne les PUM dans la mise en place d'un modèle unique de contrat auteur/revue, conforme au cadre juridique national, pour l'ensemble de ses 19 revues, dès la rentrée 2019.

- Deux rencontres ont été organisées : *Visibilité des revues scientifiques et référencement dans les systèmes d'information*, 2016 (40 pers.) suite à une enquête menée auprès de 32 revues sur la qualité éditoriale ; *Edition scientifique ouverte et structurée : les bonnes pratiques éditoriales*, 2019 (70 pers.).

- En 2019, le groupe a proposé à la Commission Recherche le principe de l'inscription au référentiel des enseignants-chercheurs une décharge d'enseignement pour responsabilité éditoriale accordée à 31 revues à raison de 5 h par revue (soit un total de 155 h ETD). La proposition, validée par la Commission Recherche, est en cours d'instruction au niveau du Conseil d'Administration.

- Lauréat (mai 2019) d'un appel à projet du réseau GIS URFIST sur le thème de la science ouverte et des innovations pédagogiques, le groupe réalisera, avec une équipe projet au niveau national, un module de formation en ligne sous licence ouverte autour des bonnes pratiques éditoriales : SPOC -*Small Private Online Course* - QUERO Qualité Editoriale, Référencement et Outils.

Les actions du groupe sont menées dans un esprit d'échanges et de collaboration avec les réseaux professionnels nationaux autour de l'édition : Repères et MEDICI.